LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 30 Saint-Boniface, du 1er novembre au 7 novembre 1985

12 EXCELLENTES RAISONS *pour vous abonner immédiatement* **LES DÉTAILS p. 3**

La Cour suprême ordonne lundi

Les francophones sont invités mardi

voir p 3 ➡



La ville de Winnipeg a tenu à saluer à sa manière le 60e anniversaire du Cercle Molière en baptisant, du 28 octobre au 4 novembre, le boulevard Provencher boulevard Cercle Molière. Sur la photo, on reconnaît Roland Mahé, le directeur artistique de la plus ancienne troupe de théâtre du pays examinant le dernier panneau bilingue au coin de la Taché et Molière.

À quelques pas de là, mais voilà quelques semaines, le chanteur Daniel Lavoie posait devant la Touriste. L'ancien Franco-Manitobain était revenu à l'occasion des célébrations de l'Année internationale de la jeunesse. Il repartait peu après pour Paris, où les Français l'on accueilli avec un enthousiasme franco-manitobain. VOIR L'ACCENT.

DOSSIER

Les enjeux dans la Seine

La division scolaire de la Rivière-Seine veut régler ses problèmes d'écoles et de programmes jusqu'en 1990. Son plan de rationalisation est loin de faire l'unanimité chez les parents.

Durant les prochaines semaines, Lucien CHAPUT va examiner les aspects dont il faut tenir compte pour solutionner les problèmes. Cette semaine: le transport. Voir p 4 et p 5.

M. Bouchard est trop benoît

The Sun

Approximately four-fifths of the people of Manitoba vehemently opposed the entrenchment of French in our province which is based on the archaic Section 23 enacted in the 1870 Constitution, at a time when the French people comprised fifty per cent of the population of our province.

At present this figure has dwindled by over nine hundred per cent and they now place fourth in ethnic minorities.

All electors who object to this elevation of one minority over all others should contact their MPs and MLAs and demand to have an end put to the extremely costly and unfair treatment.

Either the Constitution should be amended to fit present day needs, or the 1890 Act declaring English as the official working language should be validated. The Supreme Court only interprets the law ans should not dictate how our province is to be governed.

(Your View, The Sun, 28 octobre, Letter to the editor, The Winnipeg Free Press, 26 octobre).

Le malentendu du siècle a refait surface au Manitoba. Il faut se rendre à l'évidence: le bilinguisme continue de se débattre en pleine irrationnalité.

Les bigots se remettent à écrire des lettres aux journaux pour rameuter la population. Tout ça parce que le nouveau Secrétaire d'État a tenté de remonter le moral aux minoritaires réunis l'autre jour à Ottawa par le Commissaire aux langues officielles.

Pourtant Benoît Bouchard n'a rien dit de terrifiant samedi 19 octobre à l'occasion du colloque «Les minorités: le temps des solutions». Même si l'adjectif «nouveau» est apparu plusieurs fois dans son discours, le nouveau Secrétaire d'État, *(qui ignorait jusqu'à tout récemment l'insuffisance des services en français du fédéral au Manitoba)* a essentiellement tâché de plaire aux hors Québec et aux Anglo-Québécois.

Voici comment le député fédéral de Saint-Boniface, Léo Duguay, résume l'intervention de Benoît Bouchard: «Il a répété le discours du gouvernement fédéral depuis 1969 et n'a rien dit de nouveau, sauf l'offre d'aide au privé et aux municipalités.»

Et de fait, le nouveau Secrétaire d'État s'est essentiellement cantonné dans de belles généralités généreuses. Comme le font **tous** les politiciens qui parlent de sujets délicats. Au risque de trahir les élans de Benoît Bouchard, voici quelques extraits choisies.

«Aussi m'apparaît-il opportun de nous demander, dans une perspective de réconciliation nationale et d'harmonie fédérale-provinciale, s'il n'y a pas lieu de modifier les orientations de notre politique et de lui donner des dimensions nouvelles.»

Comment?

«Il faut plus qu'une charte, plus que des lois, plus que des tribunaux. Il faut une égalité concrète des chances. Il faut une égalité d'accès aux services publics. C'est cela que je viens vous proposer: travailler ensemble à donner chances égales, en ce pays, aux parlants français lorsqu'ils vivent hors du Québec, et aux parlants anglais lorsqu'ils vivent au Québec.»

Bravo! On avait déjà entendu ça quelque part. Mais rien de tel que de se répéter sur les principes.

«Si l'on veut que la réforme linguistique soit fructueuse, il faut qu'elle bénéficie de l'appui ou de l'accord d'une majorité de Canadiens. Et pour y arriver, il faut que nous nous efforcions sans relâche de communiquer notre vision des choses et nos objectifs d'une manière qui soit positive et qui **ne laisse planer aucune menace.»**

Le moins qu'on puisse dire c'est que le c'est que le Secrétaire d'État, entre deux belles phrases, s'est efforcé de relativiser ses généreuses envolées.

De toute façon, il a bien pris soin de bien conjuger ses verbes: «*Les membres de vos communautés (anglo et franco)* **devraient**, quelle que soit leur province d'origine, avoir accès égal dans leur langue, aux services fédéraux, provinciaux et municipaux rendus en matière d'éducation, de santé, de justice, de loisirs, de culture, d'aide à l'entreprise.»

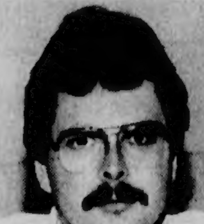
Pour une raison ou pour une autre, le Winnipeg Free Press n'a répercuté le discours de Benoît Bouchard que quatre jours plus tard, avec ce titre à la une du mercredi 23: «*PCs plan to expand basis bilingualism*». Le paragraphe-clé se lit comme suit: «*Bouchard said the federal government is* **encouraging** *expanded bilingual services in the provinces and wants to promote the use of both official languages in the private sector.*»

Une manière comme une autre de résumer les propos du ministre. Mais malheureusement, pour le Manitobain paranoïaque moyen, quand il lit **expanded bilingualism** il voit rouge.

Résultat: «*Business, municipal leaders blast bilingualism plan*» a titré le Free Press jeudi 24. «*Winnipeg Chamber of Commerce president said it's time the government stopped kidding itself that bilingualism can be achieved overnight.*»

Évidemment, le titre du lendemain était prévisible: «*Business overreacts to plan for bilingualism, official says*». Un porteparole du

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

Secrétaire d'État s'est donc fendu en quatre pour expliquer et rassurer nos amis: «*the minister has no intentions of passing laws expanding the use of both official language nor does he plan to force bilingualism on anyone*».

Difficile de savoir si les Manitobains sont rassurés. Mais chose certaine, les conservateurs fédéraux font l'objet d'autant de méfiance que les libéraux côté bilinguisme. Les soldats de BrianBaie-Comeau-Mulroney sont coupables jusqu'à ce qu'ils prouvent leur innocence.

La prochaine fois, Benoît Bouchard tournera sa langue dans sa bouche 3 fois et demi en français et trois fois et demi en anglais avant de parler!

La prochaine fois, il méditera plus longtemps avant de succomber à la rhétorique: «*Je m'attends à ce que tous les gouvernements provinciaux se mettent rapidement à l'oeuvre pour assurer aux francophones et aux anglophones une qualité de vie égale. Le climat politique me paraît plus serein et plus propice qu'auparavant. L'esprit de confrontation s'est estompé.*» Le nouveau Secrétaire avait mal jugé l'état des lieux.

La prochaine fois enfin, on va espérer que le journaliste du Free Press traduise mieux en mots des propos somme toute innocents d'un ministre qui voulait flirter avec des grands mots. Une mauvaise mise en perspective d'un journaliste peut être la source de nombreux ulcères et coliques inutiles.

* * *

EN APOSTILLE. *Il paraît que seulement 8 pour cent des lecteurs du Free Press lisent les éditoriaux. Une excellente raison pour donner un extrait de* «Language policy evolves» *(édition du 25 octobre):* «The appointment of D'Iberville Fortier as the new commissioner, however, has marked a change. Maurice Gauthier, the Manitoba representative of the commissioner, has become public, specific and eloquent in his complaints about the failure of the city of Winnipeg to deliver the bilingual service promised by its charter.»

Voilà encore une de ces choses que La Liberté aurait difficilement pu écrire sans que quelqu'un vienne nous demander pourquoi nous tenons à rendre hommage au travail de Maurice Gauthier...

* * *

Saturday Night devrait bien se vendre à Sainte-Agathe dans les prochains jours. Car il n'y a pas de raison pour que les gens du village ne sachent pas ce que les lecteurs de ce mensuel vont apprendre sur Sainte-Agathe. La raison de cet intérêt pour ce village de la Rouge réside évidemment dans son fils bien connu: Roger Bilodeau. Et tant qu'à faire de la pub pour Saturday Night, voilà le chapeau de l'article: «In Ste-Agathe, where almost everybody is a next-door neighbour, the 200 inhabitants got on wonderfully well until «l'Affaire Bilodeau». *Et après avoir lu l'article, on prévoit des améliorations?*

* * *

Kenneth Dye, c'est le trouble-fête chargé de répertorier le montant d'argent que le fédéral jette par la fenêtre. Une fois par an, ce défenseur des Canadiens qui paient des impôts cloue au pilori les abuseurs. Cette année, il recommande toute spécialement aux députés de chercher plus d'informations sur les gentillesses fiscales que le gouvernement dispense à des compagnies privées comme la Dome Petroleum (un cadeau d'un milliard). Par contre, nos élus n'ont pas besoin de s'inquiéter la Société de la Couronne Énergie atomique du Canada, qui a reçu des fleurs de Kenneth Dye pour sa bonne gestion et le bon moral des troupes. On respire encore mieux à Pinawa!

* * *

L'appui des conservateurs continue son érosion. Il se situe maintenant à 40 pour cent, une baisse de 7 points, la plus sérieuse depuis l'élection. Le sondage a été exécuté dans des conditions particulièrement défavorables aux bleus: la guerre du thon rance rageait à la Chambre. Évidemment, il est encore bien trop tôt pour savoir si les conservateurs ont vraiment subi une sérieuse atteinte à leur crédibilité. Les bleus ont perdu un sondage, mais ils n'ont pas encore perdu l'élection.

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte des guides

M. le rédacteur,

Au nom du Bureau du District des Guides du Manitoba, je désire remercier l'équipe du journal La Liberté pour l'ensemble des informations publiées lors des fêtes du 50e anniversaire de la fondation du mouvement guide à Saint-Boniface.

Permettez-moi, M. le rédacteur, d'exprimer par l'entremise de votre journal, ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation ou au déroulement des fêtes. Celle du 16 juin pour les adultes comprenant la messe, le banquet, la croisière, etc. ou celle du 28 septembre pour les jeunes avec une visite au petit Fort Garry comprenant des jeux, des chants, etc. Votre appui nous a fait chaud au coeur et nous a donné le courage de travailler davantage à promouvoir le mouvement guide.

Nous tenons aussi à vous faire remarquer que les personnes qui seraient intéressées à se procurer "l'Historique Guide" peuvent le faire en téléphonant à Corinne au numéro 237-6217.

Odette Delisle pour
Annette Roy
Commissaire du District
Saint-Boniface
le 12 octobre 1985

Sans rancune, l'abbé Bouchard

Ce n'est pas facile de laisser partir de notre milieu celui qui était pour les gens de Saint-Claude, signe d'unité...

En effet, une bonne partie de la paroisse se réunissait lors d'une messe spéciale et d'un café-rencontre le 6 octobre.

Au cours des 13 dernières années, l'abbé Bouchard s'est révélé l'ami de tous... des gens du 3e âge du Pavillon et du Manoir,,, des malades retenus à la maison... des malades (et des gardes-malades) de l'hôpital,... des écoliers.

On pouvait le voir au Manoir jouant au fer-à-cheval avec ses amis de la 50e contre une équipe de 70 à 95 ans.

Au golf comme au curling, paraît-il, il n'aimait pas plus que ses adversaires se trouver parmi l'équipe perdante.

S'il n'a jamais définitivement perdu ses cheveux, c'est sans doute grâce à sa tuque, qu'il portait religieusement la neige venue.

Les nombreux atouts de l'abbé Rodrigue Bouchard ont été bien habilement présentés dans le discours de Richard Benoit, donné à la fin du rassemblement dominical.

MAIS pourrons-nous, les femmes de la région de St-Claude, pardonner entièrement à l'abbé Bouchard d'avoir inclus dans une de ses dernières homélies "et Dieu prit une côte d'Adam... hmmm, ça n'a pas pris grand'chose hein?... pour lui en faire une compagne..."

Sans rancune l'abbé. Et avec reconnaissance.

Lucille Bazin
Saint-Claude
octobre 1985

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaires: Daniel FORTIER, Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Aimé L'HEUREUX
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

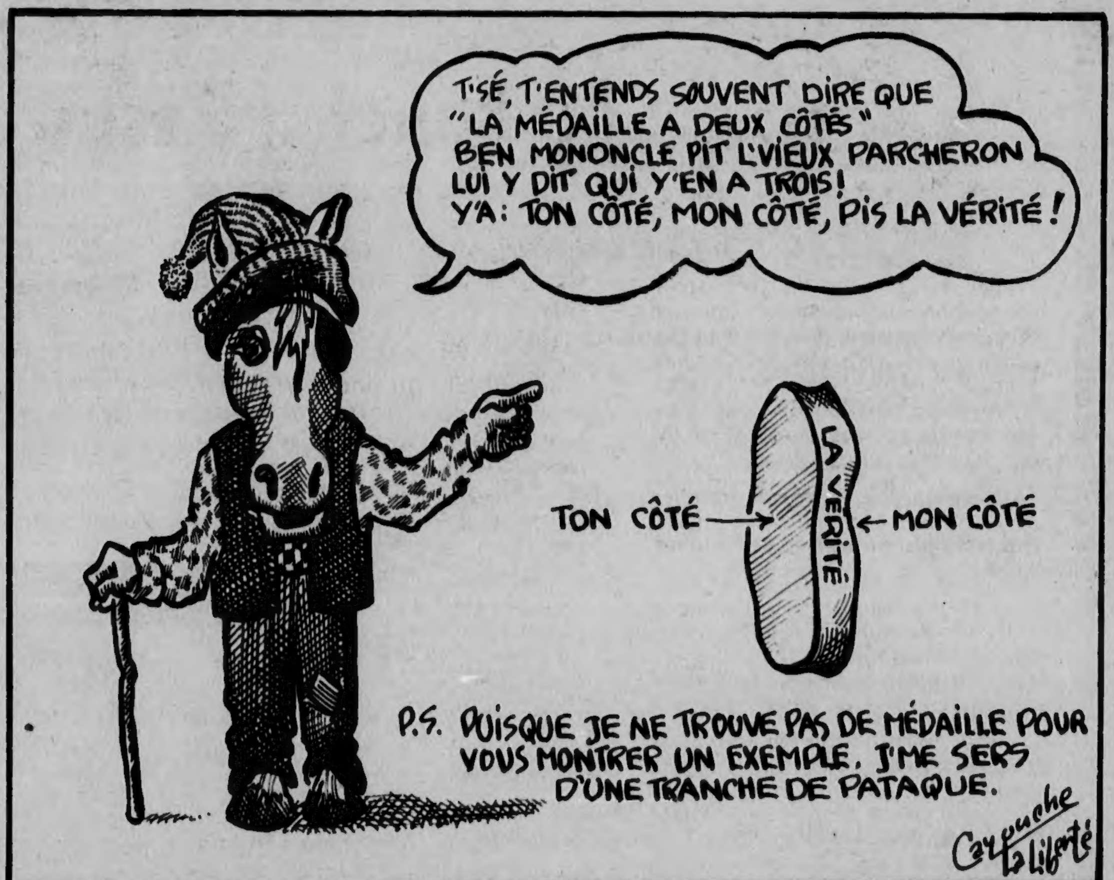
Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

CAYOUCHE



Auditeur assidu

Chère Mme Marie Benoist-Martin,

C'est avec grande joie que j'ai appris que je suis le gagnant du voyage tous frais payés à Vancouver pour l'Expo 86.

Mon épouse Gisèle et mon fils Yves ont participé avec enthousiasme à ce concours des Gens d'action. Plus le temps passait, plus nous découvrions des Gens d'action parmi les francophones.

Un auditeur assidu de Radio-Réveil.

Lionel Courcelles
Otterburne
le 27 octobre 1985

Les explications de la SFM données mardi 5

La Société franco-manitobaine invite les francophones à une réunion d'information mardi 5 novembre à 19h30 à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.

Les responsables de la Société expliqueront pourquoi ils sont d'accord avec l'ordonnance que la Cour suprême rendra publique lundi 4 lors d'une audience spéciale. Cette ordonnance fera suite au jugement de la Cour suprême du 13 juin, lorsque les lois unilingues ont été jugées anticonstitutionnelles. La Cour avait toutefois déclaré les lois valides jusqu'à ce quelles soient traduites.

Le contenu de cette ordonnance, *(des instructions précises pour la province)* a fait l'objet d'un consensus entre les parties impliquées dans la cause. L'audience qui avait été initialement prévue pour le 15 novembre n'a donc plus de raison d'être.

LA LIBERTÉ 50¢

Volume 72 No 30 Saint-Boniface, du 1er novembre au 7 novembre 1985

Les enjeux dans la Seine

La bonne approche

Il y a au moins deux façons de traiter d'un sujet d'actualité comme le projet de rationalisation des programmes scolaires dans la Seine.

Il y a l'approche événementielle. *Le journal rend compte de ce qui a été dit à telle ou telle réunion. Vous connaissez le genre. Jos Bleau a dit qu'il garderait ses jeunes chez lui plutôt que de les transporter à l'autre bout du monde en bus scolaire.*

Il y a l'approche thématique. *Le journal vous présente, par thèmes, les questions-clés qui alimentent toutes les discussions, qu'elles aient lieu à La Salle, La Broquerie, Richer, Woodridge, St-Norbert, Lorette, St-Adolphe, Ste-Anne et Ile-des-Chênes. C'est la seule approche vraiment valable pour que vous puissiez vous faire votre propre idée!*

Durant les prochains mois, donc, à chaque 15 jours, nous vous présenteront les enjeux dans la Seine.

Cette semaine, les faits sur le transport scolaire.

Une machine

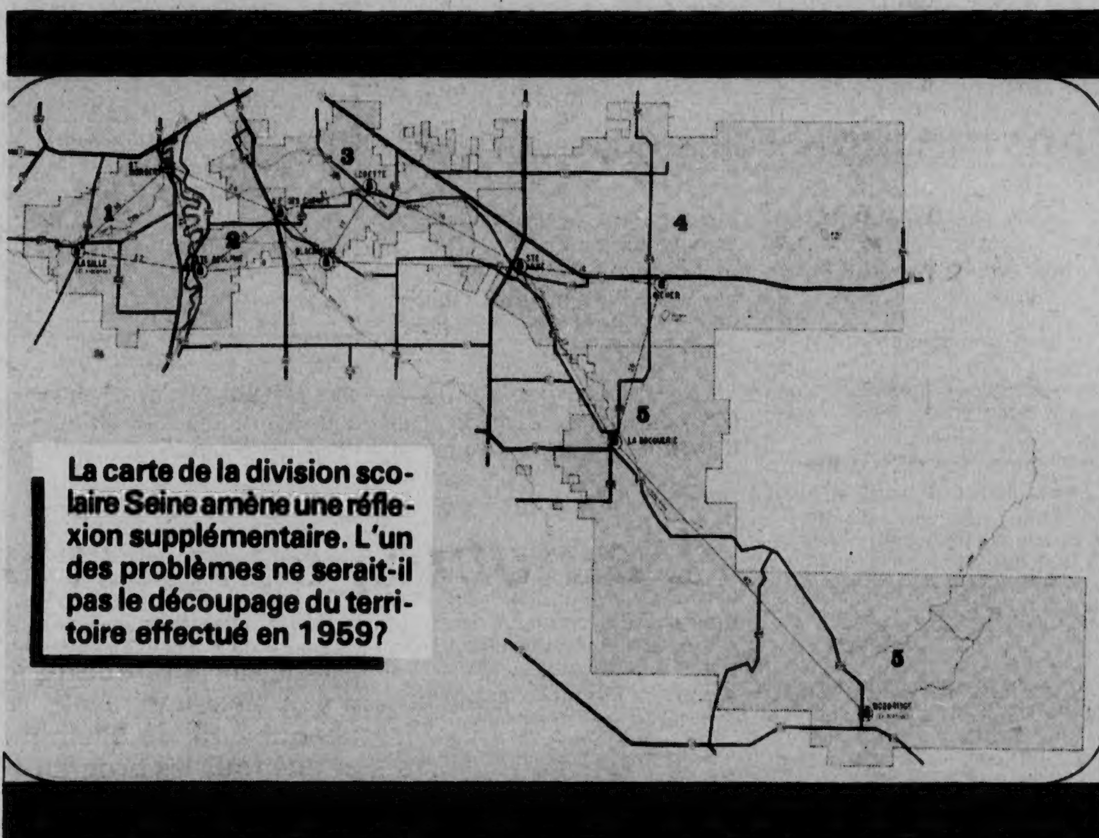
Déjà à 6h50, le premier bus scolaire est sur le chemin. Deux heures plus tard, 57 autobus de la Seine ont livré, à 11 différentes localités, les 2 954 élèves *(70 pour cent de la population écolière)* qui se rendent, quotidiennement, à leur école en bus.

Les 62 autobus (il y en a 5 en réserve) parcourant les 57 routes roulent, en moyenne, 800 000 milles par année scolaire, d'après Roméo Manaigre, directeur du transport dans la Seine. L'année scolaire, ils ont roulé 900 000 milles.

Une politique de transport. Tout élèves résidant à plus d'un mille de son école a droit au transport scolaire. C'est le minimum exigé par la loi scolaire manitobaine. Dans la Seine, pour les élèves de la maternelle à la 6e année, la distance minimum est d'un demi-milles pour tous les élèves vivant à l'extérieur d'un village incorporé.

D'après la politique divisionnaire, un élève ne doit pas passer plus d'une heure dans un bus scolaire. La durée moyenne, calcule Roméo Manaigre, est de 45 minutes.

Lorsqu'il s'agit d'activités scolaires et parascolaires, le budget du transport prévoit deux



La carte de la division scolaire Seine amène une réflexion supplémentaire. L'un des problèmes ne serait-il pas le découpage du territoire effectué en 1959?

Près de 500 élèves auront à changer leurs habitudes pour se rendre à l'école. Si les commissaires de la Seine tiennent à leurs propositions sur la rationalisation des programmes de langes et des aménagements.

Le plan doit répondre aux exigences pour les années 1985 à 1990. Voilà la population écolière qui pourra être touchée par ces changements.

École affectée	Programme en place actuellement	Nombre d'élèves touchés	Nouvelle destination
Ile-des-Chênes	Français (M à 6)	90	Lorette et Saint-Norbert (en sept. 87)
La Broquerie	Français (10 à 12)	55	Sainte-Anne (en sept. 88)
La Salle	Anglais (M à 4)	42	Au choix des parents (en sept. 88)
Richer	Immersion (M à 5)	55	Sainte-Anne (en sept. 87)
Saint-Adolphe	Anglais (4 à 9)	85	Ile-des-Chênes ou Saint-Norbert (en sept. 87)
Sainte-Anne	Anglais (M à 6)	109	Richer (en sept. 87)
Woodridge	Anglais (M à 9)	62	La Broquerie (en sept. 88)
TOTAL		498	



Roméo Manaigre, directeur du transport scolaire.

Est-ce que les changements proposés par la Seine viendraient compliquer le système de transport? Pas vraiment, explique le directeur du transport, Roméo Manaigre.

Il y a déjà 5 routes directes d'une école à l'autre. Comme c'est le cas pour les élèves de Lorette qui fréquentent l'école régionale de Ile-des-Chênes et les élèves de Richer fréquentant l'école de Sainte-Anne.

Ce qui arrive dans ces cas, c'est que l'élève prend le même autobus que tous les autres sur son chemin. Rendu à un point central, l'école de Richer, par exemple, il prend un autre bus qui se rend directement à Sainte-Anne.

Le seul changement qui pourrait avoir lieu, ce serait d'échelonner les heures d'ouverture des classes. De cette façon, il ne serait pas nécessaire de se lever plus tôt pour arriver à l'école à temps.



bien huilée est en place

sorties par professeur par année scolaire. Un bus est fourni pour les activités parascolaires seulement s'il y a au moins 12 élèves qui participent.

Le financement du transport. Les directives dans la Seine ont été établies à partir des sommes d'argent disponibles pour le transport. L'année dernière, la totalité des coûts du transport a été couverte par les fonds provenant du gouvernement provincial.

La formule de financement du gouvernement provincial est comme suit. La division reçoit 410$ pour chaque élève qui doit prendre le bus scolaire. En plus, si une route couvre plus de 80 km aller-retour *(ce qui est le cas pour une quinzaine de routes dans la Seine)*, la division reçoit une prime de 63 cents par kilomètre.

Un dossier préparé par Lucien CHAPUT

En 1985, le budget du transport de la Seine se chiffre à 1 295 000$, soit 9 pour cent du budget total de la division *(14 170 000$)*.

Les coûts. Les autobus scolaires, d'une valeur de 35 000$ chacun, sont fournis gratuitement par la province. Lorsque la division scolaire veut remplacer un bus, ou qu'elle veut ajouter un autre bus, la division fait la demande à la province. C'est la province qui l'achète pour ensuite le prêter à la division scolaire.

En général, il coûte à la division scolaire environ 1,10$ par mille pour chaque autobus chaque mois. Cela inclut les salaires des chauffeurs, l'essence et les coûts d'entretien.

La Seine dépense 357 000$ *(28 pour cent du budget de transport)* pour l'essence et 230 000$ *(18 pour cent)* pour l'entretien des bus scolaires. Il n'y a pas de garage central pour l'entretien des bus. Des arrangements sont fait avec les différents garagistes de chaque village.


Chaque professeur est alloué deux sorties scolaires chaque année. Ici dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse à Chauds sont nous, septembre 1985.

47 pour cent du budget de transport *(609 000$)* vont aux salaires des chauffeurs. Le salaire de base d'un chauffeur d'autobus dans la Seine est de 682$ par mois. Si le chauffeur doit parcourir plus de 30 milles par jour, on ajoute au salaire de base une prime de 2,99$ par mille.

Les 16 chauffeurs responsables du transport des enfants de la maternelle à l'heure du midi, reçoivent une prime mensuelle de 280,16$. Lorsque le chauffeur doit conduire des élèves à des activités scolaires ou parascolaires, il reçoit 7,48$ de l'heure.

Les chauffeurs. La Seine a un bon groupe de chauffeurs, estime Roméo Manaigre. Ils et elles sont vraiment efficaces, compte tenu du nombre de bus, des distances parcourues et de la condition de certains chemins de campagne. Il n'y a jamais eu d'accidents sérieux.

Il y a 57 chauffeurs de bus scolaires dans la Seine. 21 de ces 57 chauffeurs sont des femmes. Pour qualifier, une personne doit posséder un permis de conduire «classe 2», un certificat de chauffeur d'autobus et un minimum de 24 heures d'expériences comme conducteur de bus scolaire.

À chaque année, tous les chauffeurs d'autobus doivent subir 8 heures de formation supplémentaires.

Les routes. En plus des routes régulières à l'intérieur de la division Seine, il y a 5 autobus scolaires qui transportent des élèves de la Seine à Steinbach et 3 bus qui transportent des élèves à Saint-Boniface et Winnipeg.

L'autobus, ce n'est pas si pire!


Joël, Michel, Nadine et Monique Chaput. L'inquiétude ne change pas avec les distances.

C'est un fait qu'il faut garder en tête. Puisqu'il n'y a pas une école à chaque coin de chemin, et que tous les programmes ne sont pas offerts à chaque école, les parents doivent décider si un programme vaut un voyage en autobus scolaire.

Pour Michel Chaput de Richer et son épouse Monique Trudeau, il n'y a pas eu d'hésitation à envoyer leur fils Joël à la maternelle française à Sainte-Anne-des-Chênes. Bien que Joël devait passer une demi-heure chaque matin en autobus pour s'y rendre.

Les deux avaient dû faire la même chose lorsqu'ils étaient étudiants à la fin des années 60. L'école de Richer n'offrait pas le programme secondaire. Ils prirent donc l'autobus direction Sainte-Anne, pour compléter leurs années secondaires.

«Prendre l'autobus, ce n'est pas si pire que ça, explique le laitier de Richer. On a de bons chauffeurs. Les chauffeurs sont smattes. Les jeunes s'amusent dans l'autobus. Joël est avec ses amis dans le bus.»

«Les jeunes sont fiers, ajoute Monique Trudeau. Tu le vois lorsqu'ils embarquent avec leur boîte à lunch! Ça les grandit!»

Changement d'horaire

«C'est vrai qu'il revient de la maternelle fatigué, poursuit la mère de deux enfants. C'est rien qu'un petit bonhomme. Mais ce n'est pas l'autobus qui le fatigue. C'est l'école, le changement d'horaire. Ça va lui prendre jusqu'à Noël pour s'y habituer.»

Est-ce que le fait que leur jeune va à l'école au village voisin les inquiète? «C'est ton enfant, tu t'inquiètes toujours, explique Michel Chaput. Ce n'est pas la distance qui va faire la différence.»

Dur de laisser

Michel et Monique concèdent au moins une chose. Leur ferme laitière est bien située. S'ils habitaient le coin de Woodridge, ce serait sans doûte une autre histoire. «Les distances sont un peu trop grandes dans leur cas,» soupçonne-t-il.

Et bien sûr, il y aura certains problèmes. Plus tard, lorsque Joël sera assez vieux pour participer aux activités parascolaires. «C'est là le problème. S'il est pour participer aux activités après l'école, il va falloir aller le chercher. Mais même là, des fois il y a des autobus qui les ramènent.»

«Ils sont bien contents de se débarrasser de leurs parents!» lance en riant Monique Trudeau. Et de conclure sur un ton plus sérieux: «Le problème, c'est souvent les parents. C'est dur pour eux de laisser aller leurs enfants.»

Il y a un problème d'intégration

Ken Prociw, l'un des parents siégant au comité chargé d'étudier la fermeture de l'école de Woodridge est catégorique. Il n'y a aucune raison pour fermer cette école. Surtout lorsqu'on tient compte des distances à voyager pour fréquenter l'école de La Broquerie.

Le résidant de Sandilands trouve qu'un voyage de 45 milles aller-retour, c'est trop compte tenu de l'âge des enfants. «Déjà, affirme le père de quatre enfants, mes jeunes doivent voyager 9 milles pour se rendre à l'école de Woodridge. Ils sont déjà fatigués après un voyage de 9 milles. Et il y a des enfants qui deviennent malades à cause du voyage en autobus.»

«Les commissaires ne nous ont pas encore dit combien de temps nos enfants seront dans l'autobus. Lorsque tu considères le montant de temps que ça prendrait, ça fait ça de moins de temps que les parents peuvent passer avec leurs enfants.»



Des enfants malades à cause de l'autobus.

Le transport scolaire n'est pas étranger à ce natif de Sandilands. Puisque ni l'école de Woodridge, ni le secondaire de La Broquerie offraient les cours universitaires (100, 200 et 300), il a fait son secondaire à Sainte-Anne de 1969 à 1971.

Est-ce que ce déplacement a nui à ses études? Oui et non. «Après un certain âge, ça se prend mieux. Pour moi, c'était au secondaire. Au niveau des activités parascolaires, ça a nui.»

«Si mes enfants fréquentaient l'école de La Broquerie, ils ne pourraient pas participer aux activités après les heures de classes. Ils ne pourraient pas rester après l'école.»

Mais il y a plus. «Lorsqu'on a construit l'école de Woodridge, les enfants ont été transportés à La Broquerie. Le taux de réussites a chuté à moins de 40 pour cent. Il y a un problème d'intégration. Tu deviens une minorité distincte à l'école.»

«Les élèves réussissent mieux en complétant jusqu'à leur 9e année à Woodridge pour ensuite aller au secondaire à Steinbach. Parce qu'au secondaire de Steinbach, il y a des groupes d'élèves de partout. Il n'y a pas un groupe qui domine.»

Une fois de plus, des anglophones s'énervent pour rien

Bilinguisme rime encore avec malentendu



Le député fédéral de Saint-Boniface, Léo Duguay.

Le nouveau Secrétaire d'État, Benoît Bouchard, vient d'avoir son baptême du feu en matière de bilinguisme.

«Le climat politique me paraît plus serein et plus propice qu'auparavant. Les politiciens, à l'instar de leurs électeurs, font preuve d'une plus grande maturité. Le débat linguistique s'éloigne graduellement de l'arène partisane», affirmait Benoît Bouchard lors du récent colloque organisé à Ottawa par le Commissaire aux langues officielles.

Une affirmation que le ministère a dû relativiser devant l'évidente incompréhension de Manitobains à l'égard de la politique de bilinguisme du fédéral.

Le Secrétaire d'État avait essentiellement indiqué à la centaine de participants que la «réflexion» sur «la révision des politiques» est «bien entamée». Le gouvernement veut «transporter cette révision en action, la faire aboutir en résultats adaptés à vos besoins» avait précisé Benoît Bouchard aux représentants des hors Québec et des Anglo-Québécois.

Les commentaires du ministre ont été mal interprétés dans certains milieux manitobains, notamment le secteur privé. Ainsi le président de la Chambre de Commerce de Winnipeg a été prompt à imaginer un interventionnisme du fédéral. À tort, souligne le député Progressite Conservateur de Saint-Boniface, Léo Duguay.

Le ministre «a répété le discours du gouvernement fédéral depuis 1969 et n'a rien dit de nouveau, sauf l'offre d'aide au privé et aux municipalités.»

Un marché

«Le fédéral ne veut rien imposer. On veut donner l'opportunité aux entreprises privées et aux municipalités qui veulent le faire de se bilinguiser. Dans mon comté, des compagnies ont demandé de l'aide pour se bilinguiser. Quand des gens demande de l'aide pour offrir des services ou capturer un marché économique, on devrait être en mesure de répondre parce que c'est la politique du gouvernement.»

«La politique se situe dans l'optique de l'opportunité à capturer. C'est positif: on dit aux francophones et aux anglophones que le gouvernement est prêt à les aider, et non à les forcer. Cet élément positif, je ne l'ai pas vu dans un reportage.»

Léo Duguay rappelle que dans l'Ouest, il existe cette «peur chez les gens d'être forcé de devenir bilingues.» Une perception qu'il faut combattre en continuant le travail d'éducation, estime le président du caucus conservateur manitobain.

Pour sa part, le représentant manitobain du Commissaire aux langues officielles, Maurice Gauthier, croit que dans cette affaire «les gens ont réagi pour rien, sans avoir exactement compris ce que le fédéral avait dit».

Par ailleurs, il note «une espèce de recrudescence de la bigoterie. Depuis quelques semaines, j'ai reçu des lettres pas signées, des coups de téléphone où les personnes s'expriment avec force contre le bilinguisme.»

Bernard BOCQUEL



La semaine universitaire

Pour la première fois, le Collège universitaire de Saint-Boniface a participé, du 17 au 27 octobre, à la Semaine universitaire. Il s'agissait de faire connaître le milieu universitaire dans le milieu desservi par le CUSB. L'événement a surtout permis aux collégiens de connaître le Collège, puisque le grand public n'a pas fortement répondu aux activités proposées.

Sur la photo, on reconnaît deux profs. Henriette Ricoux (à gauche) et Lise Gaboury-Diallo.

Ottawa répond — 3e article d'une série de 5

«Nous sommes au courant!»

La vague de graffiti «No more French» n'est pas passée inaperçue pour les Franco-Manitobains qui habitent Ottawa. Et ils n'en sont pas particulièrement fiers!

«Je dirais que probablement 90 pour cent des Franco-Manitobains à Ottawa sont au courant des affaires franco-manitobaines et que ces mêmes affaires sont ignorées par la majorité des Manitobains. Par exemple, je suis au courant des problèmes que la Société franco-manitobaine a connu avec Grassroots. Tout en étant à 1 500 milles de Winnipeg, nous sommes au courant!»

Voilà le commentaire de Roger Levasseur. Il a quitté Saint-Boniface en 1967 avec sa femme Marie, née Fisette, originaire de La Broquerie.

La réaction des Manitobains à l'extension de services en français n'est pas le seul sujet qui fait remuer les Franco-Manitobains dans la capitale. «Moi, j'ai une centaine difficulté à comprendre ce qui se passe à Saint-Pierre. Moi et ma femme, nous sommes d'Otterburne et trouvons toute cela un peu myope,» estime Jean-Paul Gobeil.

«Cette idée qu'il faut étudier en anglais pour pouvoir le parler est une inquiétude que je ne comprends pas. Moi je ne parlais pas l'anglais avant l'âge de six ans et je n'ai aucun problème dans cette langue aujourd'hui.»

Gérard Gagné, un employé au Secrétariat d'État, maintient que le français ne s'apprend pas dans



Gérard Gagné.

la rue au Manitoba et que l'école doit offrir au moins 75 pour cent de ses sujets en français.

«On suit de près la politique manitobaine et souvent ça nous fait mal au coeur. Saint-Pierre, actuellement, c'est un bon exemple.»

Pour sa part, Georgette Legal constate tout simplement la différence de mentalité et de situation entre les francos à Ottawa et ceux au Manitoba.

«Ici, on parle moins de garder sa langue et de perdre sa langue. Les enfants de ma soeur Juliette sont francophones et n'ont pas ce complexe de penser que le français n'est pas à la mode. Ici tout le monde essaie d'apprendre le français.»

Roland STRINGER

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue AGNES ALICE BÉLANGER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 6 décembre 1985.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois d'octobre 1985.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Léo Duguay à l'ONU

Léo Duguay est l'un des huit délégués permanents du Canada aux Nations Unies. Il siège au 3e comité sur les droits de la personne.

À ce titre, il a donné la position canadienne sur la «Déclaration des principes fondamentaux de justice pour les victimes de crimes.» Son intervention a pris place dans le cadre de la 40e session de l'assemblée générale de l'ONU.

Léo Duguay a souligné que le Canada voyait cette Déclaration «comme une étape importante pour l'avancement de l'idée d'un respect universel pour les principes de liberté et de dignité humaine». La Déclaration prévoit l'accès à la justice, la restitution, la compensation et l'assistance sociale pour les victimes et leur famille.

Léo Duguay a insisté sur le fait que la prévention du crime est «un élément vital dans la recherche du respect des droits de la personne.»

Remerciements

Les membres de la famille Bélanger tiennent à remercier les parents et amis et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur soeur, Agnès, survenu le 15 octobre dernier. Merci spécial aux membres du clergé et aux communautés religieuses pour leurs sincères condoléances envers la famille.

FOYER D'ACCUEIL DEMANDÉ D'URGENCE

On cherche d'urgence, dans la région de Saint-Malo, un foyer qui serait prêt à accueillir un déficient mental adulte de sexe masculin. L'hôte doit savoir communiquer par signes ou être disposé à suivre des cours pour acquérir cette connaissance. Il devra également appliquer, avec l'aide du ministère, une méthode de modification du comportement afin de corriger certaines façons d'agir déplacées. On choisira de préférence un foyer francophone. Pour obtenir d'autres renseignements ou offrir vos services, veuillez communiquer avec:

Gregg Pierce
Coordinateur du
Placement Familial
Services de santé
C.P. 50
Beauséjour (Manitoba)
R0E 0C0

Santé
Manitoba



LE CALENDRIER PROVINCIAL

Winnipeg: la pièce Einstein, jusqu'au 9 novembre, au théâtre Warehouse.

Winnipeg: la pièce The Shunning, jusqu'au 3 novembre au Prairie Theatre Exchange.

Vendredi 1er

Winnipeg: le spectacle China White avec Jon Krocker à 22h00 à la galerie Plug-In.

Saint-Boniface: Laurent Roy et Gérald Laroche, jusqu'au samedi, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Norbert: célébration commémorative au Monument de la Barrière à 16h30, retour à la salle Ritchot à 17h15 pour banquet et soirée sociale.

Winnipeg: soirée "Canayenne" à 20h00, salle Guertin, 600, avenue Bannatyne (774-5863).

Samedi 2

Winnipeg: en concert, Jane Siberry, à 19h30, au théâtre Playhouse.

Winnipeg: une tournée des expositions, à 14h00, à la Galerie d'art.

Winnipeg: L'orchestre symphonique de Winnipeg on Broadway, samedi et dimanche, dans la salle du centenaire.

Aubigny: danse western à la salle Normandin, par Smiling Johnny.

Saint-Boniface: le film «Les anges se fendent la gueule», à 20h00, samedi et dimanche, au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Winnipeg: en spectacle, Raffi, à 13h00 et 16h00, samedi et dimanche, au théâtre Playhouse.

Somerset: soirée «Bière et saynètes» organisé par le Comité culturel à la salle communautaire à 20h30.

Dimanche 3

Winnipeg: l'expostion Furniture, de Keith Oliver, jusqu'au 27 novembre, à la galerie One One One de l'Université du Manitoba.

Saint-Boniface: au sous-sol de la Cathédrale, déjeuner aux crêpes, par le comité de parents-guides et scouts, de 9h à 14h.

Saint-Boniface: Moi c'est pas pareil, j'travaille, du théâtre Parminou, à 20h00, à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Winnipeg: en concert, le choeur philharmonique de Winnipeg, à 14h30, à l'Eglise unitaire Young.

Winnipeg: Zoo in my Gallery, à la Galerie d'art.

Winnipeg: une soirée de variétés par le Shared Stage, à 20h00, au Royal Albert Arms.

La Broquerie: le Théâtre de Moissac représente Le magasin général, Le Chainon brisé, Le miracle des trois épines à 14h00 et 20h00 à l'école secondaire (424-5282).

Lundi 4

Winnipeg: une exposition par Hélène Pelletier, jusqu'au 16 novembre à la galerie Medea.

Winnipeg: une exposition par Manitoba Artists for Women's Art, jusqu'au 15 novembre, à la galerie Plug-In.

L'horaire de Radio-Canada n'est pas disponible cette semaine

Winnipeg: une conférence sur la sémiotique, à 15h30, au pavillon Tier de l'Université du Manitoba.

Mardi 5

Winnipeg: l'exposition Revisions, jusqu'au 17 novembre, à la galerie Plug-In.

Saint-Malo: deux pièces du Théâtre Parminou (Moi, c'est pas pareil, j'travaille; Y a d'la paix sur la planche) à 20h00 au Club Noret (347-5407; 347-5269).

Saint-Boniface: soirée de Noël LFC au Club LaVérendrye à 18h00. Maria Chaput-Arbez parlera des aspects positifs du vieillissement chez les femmes.

Mercredi 6

Winnipeg: la pièce «Peacing it together», à 20h00, au Indian-Métis Friendship Centre.

La Broquerie: réunion régulière des Chevaliers de Colomb au centre de l'amitié à 20h00.

La Broquerie: réunion du comité protecteur scouts-guides à la salle Roy à 20h00.

Jeudi 7

Saint-Boniface: un spectacle par Hélène Molin-Gautron et Claude Mousseau, jusqu'au 9 novembre, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Boniface: la pièce «Y'a d'la paix sur la planche», à 20h00, au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Winnipeg: une exposition de Aimé L'Heureux, jusqu'au 22 novembre dans le foyer de l'édifice des Archives provinciales.

Winnipeg: en spectacle, Motley Crue, à 19h30, dans l'arène.

Saint-Lazare: réunion des Chevaliers de Colomb à 20h30 au sous-sol de l'église.

Vendredi 8

Winnipeg: un concert avec Joseph Silverstein, vendredi et samedi, à 20h00, dans la salle du centenaire.

Samedi 9

Winnipeg: une tournée des expositions, à 14h00, à la Galerie d'art.

Saint-Boniface: l'assemblée annuelle du 100 Nons, à 16h00, dans la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: en conférence, Grant Guy, à 20h00, au théâtre Warehouse.

Saint-Boniface: le film «Les uns et les autres», à 20h00, samedi et dimanche, au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Woodridge: la paroisse St-Alexandre organise une partie de Whist, Bingo et grand tirage à 17h00 dans la salle paroissiale.

Mercredi 13

La Broquerie: réunion du comité des présidents à la salle Roy à 20h00.

Saint-Boniface: réunion mensuelle de la LFC à la Cathédrale à 19h30. Causerie par Cyril et Thérèse De Roo.

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

Jeudi 14

La Broquerie: réunion du comité de parents à l'école Saint-Joachim à 20h00.

La Broquerie: réunion pour le patinage artistique à 20h00 à l'école Saint-Joachim.

Vendredi 15

Saint-Léon: spectacle avec «Folle Avoine» au Centre recréatif de Saint-Léon à 20h00.

Samedi 16

Richer: bazar organisé au profit de la paroisse au Young at Hearts Club à partir de 13h (Marguerite Rivard — 422-5579).

Saint-Norbert: boutique d'artisanat à la salle Ritchot (80, rue Saint-Pierre) de 12h00 à 21h00.

Saint-Claude: Concert du groupe Folle Avoine au Centre récréatif de Saint-Claude à 20h30 (379-2277).

Dimanche 17

Saint-Norbert: boutique d'artisanat à la salle Ritchot (80, rue Saint-Pierre) de 11h00 à 12h00.

Richer: bazar organisé au profit de la paroisse au Young at Hearts Club à partir de 13h (Marguerite Rivard — 422-5579).



Au temps de la Prairie



Les grandes chasses (3)

Les loisirs à la Prairie

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Le soir, ils s'assoyaient autour du feu. Ils jasaient, fumaient leur pipe... racontaient des histoires. Des fois, une chanson...

Dans le temps de la Prairie, il y avait des bullies. Un bully, c'est un batailleur. Les gangs [de chasseurs] qui se rencontraient avaient chacun leur bully. Le soir, les bullies se battaient pour s'amuser. Pas de gants de boxe. Ils se battaient [poings] nus. Pour le plaisir. C'étaient leurs amusements, ça. Les autres étaient des spectateurs. Ils avaient chacun leurs amis. Le lendemain, ils se donnaient la main.

Quand ils arrêtaient pendant les chasses [ils jouaient aussi au couteau]. Je l'ai vu jouer, au couteau. Ils le mettaient sur la main, sur le poignet, sur le bras, sur le coude,

sur l'épaule... Le manche sur l'épaule la pointe en l'air, ils donnaient un coup d'épaule, le couteau revolait. S'il plantait, on comptait un point. Ils cassaient un petit bois: un point. Le deuxième, deux points. Ils onvaient rien pour compter. C'était pour pas s'embêter. Ils savaient compter un peu... C'était un des passe-temps des Métis. Je pense que ça venait des voyageurs.

Les Métis tiraient au crochet. Ils étaient debout, ils joignaient les majeurs. Il fallait faire retourner la main à l'adversaire. Les vieux faisaient ça à la Prairie, ces tours de force... aux occasions.

Mon père avait un gros doigt icite... le majeur. Il se l'était fait démancher en tirant au doigt, puis il avait resté de même.

Il y avait des tirs au poignet. Un passe-temps. Ça occasionnait pas beaucoup de bagarres à la Prairie parce qu'il y avait pas de boisson. Dans les années après, quand il y a eu les hôtels, là, ils prenaient un coup. Ça finissait par des tirages au poignet; puis ils s'astinaient en attendant que ça revire en bataille.

RIEL

ET LES MÉTIS CANADIENS

en hommage à

MARCEL GIRAUD

Colloque présenté par

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

Salle Martial-Caron,
Collège Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
15 et 16 novembre

PROGRAMME

Vendredi

19h30-	Expositions et sites historiques	
20h30	Marie-Paule Robitaille	Quel est l'objet?
	Diane Payment	La communauté métisse à Batoche
20h30	Vin fromage	

Samedi

9h00-	Les Métis et le concept de nation	
10h30	Gilles Martel	Le nationalisme de Louis Riel
	Gilles Rhéaume	Louis Riel et la solidarité française en Amérique
10h30	Pause café	
10h45-	La question des terres	
11h30	Nicole St-Onge	La dissolution d'une communauté métisse Pointe-à-Grouette 1860-1885
11h30	Déjeuner	
12h30	Messe solennelle à la Cathédrale de Saint-Boniface	
13h30	Décoration des tombes	
14h45-	Les évènements 1869-1870 et 1885	
15h15	Antoine Lussier	Les Métis et le clergé 1869-70, 1885 une comparaison
15h15-	Table ronde	
17h15	Les droits et les revendications des Métis	
	Doug Sprague	1869-1870 and 1885 a comparison
	René Lamothe	Les Métis du MacKenzie
	Paul Chartrand	Land rights of the Métis derived from the Manitoba Act 1870.
18h00	Réception au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher	
19h00	Banquet Invité: George F. G. Stanley Le dernier mot sur Louis Riel l'homme à plusieurs visages	

BANQUET

le samedi 16 novembre à 18h00
au Centre culturel franco-manitobain

CENTENAIRE LOUIS-RIEL 1985

Un festin à tout manger
à la mémoire et en honneur
de Louis Riel
Bison à Dumont
Rôti de boeuf à la Nault
Avrignoles de la Baie Saint-Paul
des Ouellette
Tortières de la mère Carrière
Riz les sauvages ça mangeaient
Rababou d'légumes à métchif
Galette à Charette
Glissantes aux bleuets des Goulet
La "piquette" à Vermette
Café parisien
Thé de "purs" de chez Lussier

Organisé par le Comité centenaire Louis-Riel et la Société historique de Saint-Boniface
Billets aussi disponibles au CCFM
340, boulevard Provencher
au bureau Comité centenaire Louis-Riel
212, rue Dumoulin

Inscription

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Je veux participer au:
Colloque 10$ ___
Banquet 15$ ___
Veuillez trouver mon chèque
au montant de ________.
S'il vous plaît envoyer à:
La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: 233-4888

Des rêves au petit écran

La semaine dernière, Paris accueillait de nouveau Daniel Lavoie et Radio-Canada Winnipeg se préparait pour lancer sa série *À guichets fermés*. Le lien? Une des émissions nous présente ce natif de Dunrea en spectacle.

L'hôtel des rêves, filmé sous la direction de Richard Simoens lors de la fin de semaine **Chaussons-nous**, recevra des fleurs. Bien plus, on espère. Les Franco-Manitobains pourront allumer leur télé et voir un Daniel Lavoie à sa meilleur!

On peut souvent nous plaindre des productions locales. Avouons-le, ce n'est souvent pas de la cassonade. Mais lorsqu'on tombe sur de quoi qui ferait facilement concurrence aux grandes chaines à l'étranger, reconnaissons-le!

D'accord, la qualité du show de Lavoie a rendu facile la tâche de Richard Simoens. C'est évident. Mais pour une fois, nous voilà avec un produit qu'on voudra ajouter à notre collection de vidéos. C'est certain.

En ce qui concerne les autres émissions de la série **À guichets fermés**, c'est un point d'interrogration. L'orientation semble incertaine et, surtout, les budgets paraissent faibles.

* * * * *

La seule maison d'édition francophone en Saskatchewan annonce le lancement de quelques livres. **Mon Homestead, mon amour**, d'Odette Carignan, et **Recul de la civilisation au Canada**, d'André de Leyssac, sont les titres que nous proposent Les Éditions Louis Riel.

Cette même maison annonce deux lancements en novembre: **The Secretaries of Louis Riel**, de Donatien Frémont, et **Keranna**, d'Evelyne Voldeng.

* * * * *

On dira qu'un Molière n'est pas à la portée de tous. Qu'on peut apprécier sans nécessairement aimer. Même on peut ne pas aimer du tout, cela arrive!

George Dandin, mis en scène par Claude Dorge, c'est de la grosse comédie. Vulgaire, sarcastique, exagérée...

Tout comme on peut mettre beaucoup d'efforts à se divertir durant un Shakespeare, un Molière peut vite demander du travail. C'est le cas pour cette première production de la saison 85-86 du Cercle Molière.

Des comédiens bien connus au Cercle, comme Jean-Guy Roy, Irène Mahé et Pierre La Roche, ont certainement connu de meilleures productions. Somme toute, monter un Molière me paraît extrêmement ambitieux.

George Dandin proposé dans un autre contexte, au café-théâtre CM2 par exemple, aurait fait une excellente soirée de théâtre. On serait allé pour l'expérience et reparti avec l'idée d'avoir participé à une production qui a demandé beaucoup de travail. Car c'est évident que certains comédiens retireront beaucoup de ce projet.

Je pense surtout à Susanne Jeanson, Mario Chioini et Philippe Habeck. Et bien entendu, à Natalie Gagné, qui risque d'impressionner au théâtre pendant plusieurs années.

Dommage que le billet coûtait 12$. Cela nous obligeait à comparer cette production aux autres qui demandent ce même montant au guichet. Dans cette perspective, on qutte en n'aimant pas ce Molière.

Roland STRINGER



25e anniversaire

Le samedi 16 novembre nous fêtons le 25e anniversaire de mariage de Berthe et Florent Robert. Tous les parents et amis sont bienvenus. Appelez 237-8215 ou 233-4344 au plus tôt possible pour obtenir vos billets d'entrée.



BÂTIMENTS À VENDRE — RÉGION DES PRAIRIES

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "Soumission 4540-1-S-87 Gite pour 20 hommes" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressée à M. R.J. Gunson, directeur achats et stocks, Canadien National, B.P. 244, Station "Transcona", Winnipeg (Manitoba) R2C 3R4 qui en acceptera la réception jusqu'au 6 novembre 1985, pour l'achat et l'enlèvement des terrains du chemin de fer, des bâtiments suivants:

Oakville (MB)	Remise à outils
Firdale (MB)	Remise à outils
Rivers (MB)	Remise à outils
Hilbre (MB)	Bâtiment dortoir
Cawdar (MB)	Abri, 10' x 12'
Amprenth (MB)	Bâtiment dortoir 10' x 32'
Lake Francis (MB)	Résidence de contremaître

La vente ne s'effectuera qu'à la condition que l'acheteur accepte d'enlever le bâtiment des terrains du chemin de fer et de nettoyer l'emplacement à la satisfaction de l'ingénieur ou de son représentant. Ledit nettoyage inclura l'enlèvement des fondations et le remplissage de toute excavation si besoin est. Les déchets ou débris qui resteront pourront être brûlées par l'acheteur à la condition qu'il effectue cette opération conformément aux règlements provinciaux et locaux.

L'acheteur devra également payer son achat en entier dès qu'il sera avisé que sa soumission a été retenu et avant de s'attaquer à la démolition ou à l'enlèvement du bâtiment. L'acheteur devra en outre déposer une somme de 200$ avec sa soumission. Elle lui sera remboursée dès qu'il aura nettoyer les lieux à la satisfaction du chemin de fer. Les lieux devront être complètement nettoyés au plus tard le 31 décembre 1985.

Les soumissionnaires pourront obtenir la description du bâtiment à vendre à partir des dossiers existants et des rapports d'inspection; cependant, par suite de nombre de facteurs, tels son enlèvement sans autorisation, le vandalisme dans les endroits isolés, etc., ces descriptions ne sont pas toujours précises. Il est donc recommandé aux acheteurs d'examiner les bâtiments avant de soumettre leur offre, vue que ces offres doivent se faire sur la base "Tel quel".

Pour tous renseignements complémentaires sur ces bâtiments, s'adresser à l'ingénieur, de la voie à Winnipeg, au numéro (204) 946-2724, ou à M. Mahyden, à Winnipeg, au numéro (204) 946-2678.

Taxe provinciale en sus s'il y a lieu.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse ou si haute soit-elle. Aucun dépôt requis.

Les soumissionnaires devront aussi mentionner clairement leur nom et adresse postale dans leur soumission.

M. R.J. Gunson
Directeur, achats et stocks

Folle Avoine

15 NOVEMBRE 1985	**ST-LÉON** avec la col. de Notre-Dame-de-Lourdes Alice Meyer 248-2003
16 NOVEMBRE 1985	**ST-CLAUDE** Gisèle Arbez 379-2277
17 NOVEMBRE 1985	**ST-PIERRE** Armand Desharnais 433-7888
21 NOVEMBRE 1985	**LA BROQUERIE** Diane Verrier 424-5208
22 NOVEMBRE 1985	**ST-LAZARE** M. D'Eschambault 683-2472
23 NOVEMBRE 1985	**STE-ANNE** Claire Noël 422-8847
28 NOVEMBRE 1985	**ILE-DES-CHÊNES** Aline Trudeau 878-2976
29 NOVEMBRE 1985	**STE-AGATHE** Richard Dorge 882-2296
30 NOVEMBRE 1985	**ST-JEAN-BAPTISTE** Paulette Vermette 746-8227



Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba



Célébrons notre fraternité

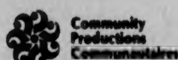
avec JOHN LITTLETON
(auteur-compositeur, interprète)
le mardi 3 décembre
à la salle du Centenaire
555, rue Main
20h00

Billets en vente:
Bible House
J.J.H. Maclean — CCFM

prix: **12$, 10$, 8$**

Une présentation de l'Office des Communications sociales du Centre de pastorale de Saint-Boniface.

Tous les profits nets du spectacle iront pour aider les sinistrés du Mexique et le parrainage des réfugiés arrivés récemment.



Le vocabulaire cinématographique: *un vrai mal de tête!*

Les critiques de cinéma n'ont pas tous le même vocabulaire. Disons même qu'ils parlent chacun leur propre langue. Tu parles d'un mal de tête pour le lecteur!

Certains diront que le cinéma européen, c'est du cinéma d'auteur. D'autres avanceront que les Européens «sont plus intellectuels». D'autres encore auront recours aux lexiques sur l'avant-gardisme.

Moi, je dis que du cinéma européen, c'est du cinéma qui vient de l'Europe. Un point, c'est tout.

Moi, je dis que du cinéma d'auteur, c'est un film avec le cinéaste comme vedette. Je n'ai pas dit qu'il joue dans le film. Si tu t'en vas voir un film parce que c'est un Truffaut et que tu t'en fiches bien des noms des comédiens tu participes au cinéma d'auteur.

Moi, je suis allé voir **Cotton Club** pour voir un Francis Coppola, et non pour être séduit par Richard Gere.

Certains diront que du cinéma d'auteur n'existe pas aux États-Unis. D'autres sont convaincus que le Canada tente seulement de reproduire du cinéma américain.

Pourtant, tout le monde sait que **Choose Me**, de l'américain Alan Rudolph, est aussi loin de Clint Eastwood que **Garde à vue**, de Claude Miller.

Nous sommes tous conscients que le film canadien **Joshua then and now**, de Ted Kotcheff, ne peut en aucun lieu être comparé à **90 days**, de Gilles Walker, une production de l'Office national du film.

Moi, je dis qu'il y a du cinéma tourné au Canada. Du cinéma où l'histoire se passe au Canada. Et, finalement, du cinéma avec un cinéaste, des photographes et des interprètes canadiens.

Il y a aussi les films à gros budget et les films à petit budget. La différence? Les gros sont faits pour faire de l'argent, les petits pour en faire moins.

Quasiment tout le monde s'en tend là-dessus. Des cinéastes comme Paul Cox, l'auteur de **Man of Flowers**, préfère dire qu'il existe des films à gros budget et des films à budget responsable. Chacun est à a recherche du mot juste!

Depuis quelque temps, on s'intéresse beaucoup aux films pour la télé. C'est-à-dire, depuis que Spielberg s'intéresse à ce medium, on se dit que cela ne peut pas être si mal!

Pourtant, **The Kiss of the Spiderwoman** passerait très mal au petit écran. De l'autre façon, **Jagged Edge** me paraît conçu pour la télévision.

Moi je dis qu'il y en a qui se rendent au cinéma uniquement pour se distraire des problèmes du jours. Il ne veulent surtout pas entendre parler d'un film du genre **Les uns et les autres**, de Claude Lelouche. C'est du travail et on est là pour s'amuser...

En aparté. Sweet Dreams, avec Jessica Lange et Ed Harris, prend du temps à démarrer mais t'oblige finalement à faire le voyage. La musique et l'interprétation donnée par ces deux s'avèrent les points forts.

La Ciné-série du Centre culturel franco-manitobain et du Collège universitaire de Saint-Boniface est lancée. Si vous voulez en voir, du Lelouche, Truffaut, Bresson, Schlondorff et Resnais, rendez vous à la salle Martial-Caron chaque samedi ou dimanche soir jusqu'à la fin mars.

Roland STRINGER



Choose me, d'Alan Rudolph. Un film bien loin de Hollywood avec l'interprète canadienne Geneviève Bujold.

Sur le banc

On peut voir des fans râleurs



Roland Stringer

Le 5e Quart

Voilà maintenant deux ans que je joue entre autres au photographe près du banc des Bombers. Si seulement les photos pouvaient raconter ce qu'on peut voir!

Cal Murphy fâché se photographie mal. L'entraîneur des Bombers sait se cacher lorsque l'alarme sonne et la crise se déclenche. Et ça s'est vu bien plus souvent en 85 qu'en 84!

Dieu merci qu'il existe des Tony Norman et des David Shaw. Des gars qui ne se laissent pas intimider par la caméra. Allons plus loin, cela semble les motiver! En 85 comme en 84.

Soit dit en passant, David Shaw est parmi les joueurs qui s'assoient sur le banc lorsque l'attaque est sur le champ. D'ailleurs, le banc semble être réservé aux demis de la défense. Wylie, Roy, Ken et David restent rarement debout.

Des fois, Tyrone ou Darrell iront s'asseoir. Oui, Darrell Patterson, moins vocal qu'Aaron Brown, mais qui semble réussir aussi bien à mettre en pratique les ordres de l'entraîneur Fred Glick.

Les chevaux blancs, eux, sont surtout reconnus pour la façon dont ils consomment de l'eau. Nick Bastaja surtout. Quatre litres deviennent vite un gallon!

Qui sont les tranquilles? Evidemment, Tommy Clements, toujours près des entraîneurs, n'est pas un gros parleur. Disons que son comportement s'éloigne d'un Pat Catner, toujours en train d'encourager un co-équipier.

Bob Cameron et Trevor Kennerd paraissent parfois très loins. Décidément, ils font tout pour ignorer ce qui se passe sur le champ. Ils sont là pour botter, c'est cela qui les préoccupe!

Côté receveurs, je ne peux penser qu'à la petite scène de James Murphy vers la fin de la dernière partie contre Edmonton. Vous vous souvenez: John avait lancé cinq interceptions? En tout cas, James est revenu en bon taberslac, a renversé l'immense thermos d'eau et s'est exclamé: «Je n'ai pas eu une passe de la partie.»

On se rappelle que l'an dernier, Rick House trouvait qu'on n'allait pas assez de son côté. On ne peut pas dire pareille chose pour Murphy, cependant. Même s'il semble frustré par l'attention que reçoit Jeff Boyd.

Enfin, à côté du banc, on peut aussi voir les fans sous une autre lumière. Et laissez-moi vous dire, des joueurs comme John Sturdivant n'apprécient surtout pas ces fans râleurs qui s'attendent à ce que les Bombers gagnent toutes leurs parties pour le reste de leurs jours!



Le début de la Hanover-Taché? Mais non. C'est Trevor Kennerd sur le banc. Mais cette fois dans l'arène de Saint-Malo l'hiver dernier.

Pour être honnête, parlons d'humeur!



André BRIN

VOL 85-86

Malgré cinq victoires en six matchs, les Jets cherchent encore à trouver leur rythme. Car la chance ne leur sourira pas toujours.

Avec les Jets, on est mieux d'éviter les prédictions. De partie en partie, de période en période, les Jets changent d'humeur. Prenons la victoire au dépens des Oilers par exemple.

On aurait dit une victoire de la coupe Stanley. Les Jets venaient d'humilier les champions par un compte de 9 à 3. La léthargie était finie, la remontée était amorcée.

Évidemment, pour être bien honnête, Paul Coffey, un quart-arrière à l'offensive, a manqué une moitié de la partie. Wayne Gretzky, grippé, n'a pas pu beaucoup joué. Quand même, n'enlevons rien aux Jets. C'était un effort louable, et surtout, prometteur.

Cette partie Jets-Oilers a marqué l'arrivée de Perry Turnbull. Son tour de chapeau était valide et «Percy» est en mesure de contribuer une quarantaine de buts à l'offensive.

Naturellement, pour rester honnête, il faut souligner que les Jets peuvent se compter chanceux d'avoir obtenu un point contre les Capitals. Pat Riggin, le gardien partant pour les Caps, a connu un affreux match. La défensive de Washington était l'ombre d'elle-même sans son génie défensif, Rod Langway.

C'est vrai que des offensives du genre de celle des Capitals donneront toujours des difficultés à la défense des Jets. Leur jeu se concentre le long des bandes et devant le filet. Les Jets sont disposés à faire le contact initial, mais refusent d'éliminer le joueur du jeu. L'instinct offensif prédomine chez les défenseurs et, à part Randy Carlyle, on pense à l'attaque avant que les adversaires aient terminé leur poussée.

J'ai bien fait d'être honnête, parce que le match contre Detroit n'a fait que confirmer mes inquiétudes. Les petits avants des Red Wings ont dominé la défensive des Jets pendant deux périodes, avec un échec-avant tenace et résolu. En plus, les Jets se sont butés à un pilier dans les filets: Greg Stefan. Son retour au jeu à la suite d'une suspension marquera sans aucun doute une remontée de Detroit.



Les équipes lourdes vont se moquer, si...

Le jeune Stefan a d'excellents réflexes et sa combativité rappelle celle du gardien Billy Smith. Stefan s'implique, la bâton en l'air. Les partisans des Red Wings peuvent être encouragés par tous leurs jeunes qui sont très prometteurs.

Ainsi, Tim Friday, à la défense, est déjà solide dans tous les aspects du jeu. Petr Klima sera à coup sûr une vedette. Il est à surveiller, son talent ne peut le trahir. Adam Oates et Chris Cichocki (prononcé Tchéhockey) n'ont pas la taille, mais ont le coeur et le talent nécessaire pour une carrière dans la LNH.

Mais revenons à la troisième période du match Jets-Red Wings. Les Jets ont retrouvé leur bonne humeur pendant une minute et onze secondes, le temps de compter trois buts et de dégonfler les esprits de Detroit.

Ceci dit, pour finir sur une note honnête, si les Jets espèrent contester la première place aux Oilers, il faudra que la défensive se concentre plus. Sinon, les équipes lourdes du circuit se moqueront de nos prétendants à la couronne.

5 sur 5. Scott Stevens, *des Capitals de Washington, a toute une carrière qui l'attend. Déjà, les avants des Jets lui concèdent beaucoup de respect. Ils ont évité à tout prix de le rencontrer dans un coin. Stevens est un joueur intense qui nuit, par moments, à ses coéquipiers. Demandez à* **Timo Blomqvist** *qui ne s'est jamais remis de la volée que Stevens lui a servi l'an passé lors d'une pratique...*

Bengt Lundholm *poursuivra sa carrière en Suède plutôt qu'à Sherbrooke. Il n'aurait pu que remplir le rôle de jouer d'occasion avec les Jets. En Suède, il aura la chance de jouer et les Jets auront accès à ses services si nécessaire...*

Ray Staszak, *le joueur le plus vanté cet été, est dans les mineures. À un quart de million par année, Mike Illitch, propriétaire des Red Wings, risque de perdre patience vite. À 250 000$ pour jouer dans les mineures, des sautes d'humeur seraient faciles à comprendre!*



CHAMBRE DES COMMUNES

COMITÉ PERMANENT DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

ENQUÊTE SUR LE PROJET DE LOI C-74

Loi de 1985 sur la Représentation électorale

Le Comité permanent des Privilèges et élections de la Chambre des communes invite des commentaires sur le projet de loi C-74, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales et pourvoyant à certaines questions relatives au recensement décennal de 1981 **(Loi de 1985 sur la représentation électorale).**

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des commentaires sur le projet de loi C-74 peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité, sauf sur demande expresse.

Ces commentaires devront être reçus avant 17 heures le 15 novembre 1985.

Toute correspondence devra être envoyée au:

Greffier,
Comité permanent des
Privilèges et élections
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Le président,
J. Robert Howie, c.p., député

L'amaryllis vous enlève toutes vos excuses

Vous n'avez pas planté de bulbe cet automne? Trop compliqué peut-être? Vous n'avez pas de jardin, vous dites? Pas de plate-bande non plus?

Ce ne sont plus des excuses! Si vous n'avez pas de plate-bande, ou si vous préférez pratiquer l'art de planter des bulbes à une plus petite échelle, essayez-vous avec un amaryllis. En plus de vous donnez une plante avec de belles fleurs, l'amaryllis se cult ive à l'intérieur. Dans un pot. Et c'est un investissement à long terme.

C'est une plante qui frappe l'oeil. La tige, pouvant pousser jusqu'à 50 cm de hauteur, est dominée par trois ou cinq fleurs mesurant de 15 à 25 cm de diamètre. Et les couleurs! Rouge vif, rose brillant, orange crépuscule. Il y a aussi des coloris moins éclatants: des teintes rose pastel, saumon ou blanc pur. Les variétés les plus spectaculaires portent des fleurs multicolores.



Bulbe seul

En plantant un bulbe ou deux d'amaryllis maintenant, il fleurira à temps pour Noël. Un cadeau terre à terre pour le pouce vert en herbe.

On peut se procurer le bulbe d'amaryllis seul ou déjà planté dans un pot. Il y a même des ensembles contenant tous ce dont vous avez besoin: pot, terreau, gravier et le bulbe.

Si vous achetez le bulbe seul, choisissez un contenant dont le diamètre ne dépasse pas de 5 cm *(2 pouces)* celui du bulbe.

Planter l'amaryllis, c'est simple comme bonjour. Remplissez le pot partiellement avec un terreau pour plantes d'intérieur. Placez le bulbe au centre du contenant puis tassez le terreau sur les racines et autour de la base du bulbe.

Ajoutez du terreau afin de recouvrir les deux tiers du bulbe et tassez de nouveau ce sol. Laissez un tiers du bulbe hors du terreau. Arrosez généreusement et installez le pot dans un endroit frais et bien éclairé. Aucun autre arrosage sera nécessaire avant que le bulbe n'ait commencé à pousser.

La croissance commence peu après la plantation. Parfois c'est la hampe florale avec de gros bourgeons qui apparaît en premier. En d'autres cas, les feuilles sortent tout d'abord.

Lorsque l'amaryllis commence à pousser, déménagez le contenant dans un lieu où la plante recevra au moins quatre heures de soleil par jour. L'emplacement idéal est une pièce où la température durant le jour ne dépasse pas 18°C et de 10 à 12°C la nuit.

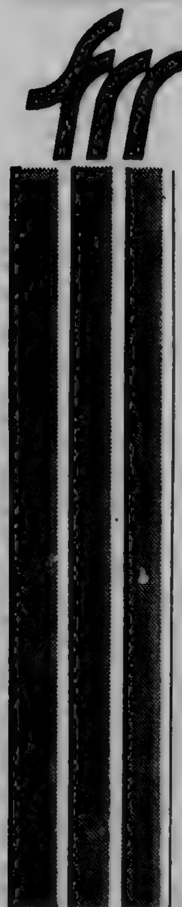
À ce stage, le sol doit être maintenu légèrement humide. De plus, c'est une bonne idée d'appliquer un engrais soluble *(5-10-15)*, à tous les mois.

Une fois que l'amaryllis commence à fleurir, enlevez-le de son site ensoleillé afin que les fleurs demeurent belles et fermes pour plus longtemps. Les fleurs s'épanouiront successivement pour donner une superbe floraison durant deux ou trois semaines.

Un petit conseil économique. Ça vaut la peine de payer quelques dollars de plus pour un gros bulbe. Les gros bulbes donnent souvent deux tiges. Donc deux fois le nombre de fleurs.

La semaine prochaine, nous dresserons la liste des étapes à suivre pour s'assurer que l'amaryllis fleurisse d'année en année. Une liste qui complétera bien le cadeau que vous allez offrir à votre pouce vert préféré.

Lucien CHAPUT



NOMINATION

La Société franco-manitobaine est heureuse d'annoncer la nomination de Madame Lillian Hébert au poste de coordinatrice de la FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS.

Madame Hébert est résidente de Saint-Boniface et possède une bonne connaissance des besoins et des dossiers qui touchent de près les gens du troisième âge.

Madame Hébert invite tous les clubs aînés qui ne sont pas encore membres de la F.A.F.M. à se joindre à la Fédération et à profiter de ses services.

Vous pouvez contacter Madame Hébert au bureau de la SFM en signalant le 233-4915.

Société franco-manitobaine
C.P. 145
Bureau 212
383, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La vie sociale

est une rubrique mise GRATUITEMENT à la disposition des abonné(e)s de la Liberté

Naissance

Paul **Gosselin**, fils de Denis Gosselin et Collette Carrière, né le 31 mai et baptisé le 13 octobre en l'Église N.D. de l'Assomption à Transcona. Jean Carrière et son épouse de La Broquerie sont parrain et marraine.

Meaghan-Megali **Barnabé**, 8 livres 4 onces, née le 11 juillet, fille de Guy et Léa de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents: Aimé et Rose-Aimée Barnabé de Morris; Lucien et Olive Curé de Saint-Pierre.

Jude-Louis-Miguel **Rodrigue**, 7 livres 7 onces, né le 4 octobre à l'hôpital Victoria, fils de Paul et Lucie de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents: Robert Rodrigue de Saint-Pierre, et Ovila et Lucille Gosselin de Saint-Malo. Parrain et marraine: Romain et Ginette Allard de Dryden en Ontario.

Serge, Constant **Fouillard**, 8 livres 1 once, fils de Armand et Louise (Plante), de Saint-Lazare, né le 18 septembre. Les grands-parents sont Conrad et Jeannine Plante et Lorne et Jeannette Synder.

Shaun Maurice Joseph **Kenny**, né le 14 août 1985 fils de Richard Kenny et de Lise Lavack du 14 Place Laurent à Saint-Norbert.

Pamela Marie **Gratton** née le 23 août 1985, fille de Marcel Gratton et de Monica Lavack du 1050, chemin des Trappistes à Saint-Nobert.

Léo, Joseph, Michael **Dubois**, fils de Emile Dubois et Donna Jamieson baptisé le 6 octobre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette. Parrain et marraine, Léo et Adèle Dubois de Lorette.

Paul, Joseph, Robert **Brunette**, fils de Gilles Brunette et Lucille Dubois de Lorette, baptisé le 20 octobre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette. Parrain et marraine, Robert et Diane Brunette.

Charles **St-Hilaire**, né le 2 octobre à l'hôpital de Saint-Boniface, fils de Normand St-Hilaire et Sherille Combot, de Winnipeg. Les grands-parents sont Georges et Rita St-Hilaire et Louis et Flora Combot, tous d'Aubigny.

Jérémie **Toupin** né le 30 août 1985 est le premier né de Roy et Lucie (née Grenier) de Saint-Léon.

Sylvie **Toupin**, née le 28 septembre 1985, fille de Guy Toupin et de Monique Martel de Saint-Léon.

Jessica **Parr**, née le 10 septembre 1985 à l'hôpital Victoria, fille de Mario et Lise Parr, d'Aubigny.

Baptême

Ryan, Joshua, Daniel **Dubois** fils de Emile Dubois et Donna Jamieson baptisé le 6 octobre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette. Parrain et marraine, Michel et Colette Rozière de Lorette.

Chantale, Céline, Marie **Chouimard** fille de Normand Chouimard et de Nicole Gauthier baptisée le dimanche 29 septembre en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes.

Mariage

René **Dorge** fils de Denis et Rita Dorge de Lorette et Constance **McMurachy** de Winnipeg, marié en l'église de Notre-Dame-de-Lorette le 20 octobre 1985.

Joseph Sarrasin, fils d'Arcade et Georginne (Moquin) Sarrasin, à Ginette **Barnabé**, fille de Roger et Rita (Loiselle) Barnabé, le 12 octobre.

Richard **Lauzé** et Christine **Jones**, le 21 septembre 1985 à Saint-Norbert.

Shelley **Muir** et Richard **Lafond** à l'église de Saint-Jean-Baptiste, le 5 octobre.

Décès

Claude **Doucet**, de Winnipeg décédé le 30 septembre. Funéraille le 4 octobre à Winnipeg.

Joseph-Wilfrid **Delorme**, décédé le 26 septembre à l'âge de 78 ans.

Michael James **Delvenne**, 19 ans, de Winnipeg, décédé le 19 septembre.

Noëlla **Robin**, 69 ans, de Winnipeg, décédée le 14 septembre à l'hôpital Miséricorde.

Rachelle **Gray** (née Poirier) décédée le 13 octobre à l'âge de 83 ans. Les funérailles eurent lieu le 17 octobre en l'église N.D. de l'Assomption.



La soirée des anciens et des anciennes du Collège universitaire de Saint-Boniface, organisée le 19 octobre pour célébrer le 100e anniversaire de l'arrivée des Jésuites au Manitoba a réuni 360 personnes. «Toutes les générations étaient bien représentées» a indiqué l'adjoint au recteur, Normand Dupasquier.

Les organisateurs ont aussi profité de l'occasion pour lancer le livre de Gérard Jolicoeur, s.j. sur «Les Jésuites dans la vie manitobaine, 1885-1922».

POINT à la LIGNE

Point à la ligne met à jour les dossiers municipaux traités dans POINT de CONTACTS

Saint-Pierre reprend le Vieux Couvent

Les responsables du musée de Saint-Pierre-Jolys ne tourneront pas leurs pouces cet hiver. Du moins s'ils réalisent les deux projets annoncés le 28 octobre.

Le gros projet que le comité du Musée aimerait compléter à temps pour l'année prochaine, c'est l'achat *(pour environ 64 000$)* et la restauration de l'ancien couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie. Car 1986, c'est le centenaire de l'arrivée de cette congrégation d'enseignants à Saint-Pierre-Jolys.

«Ce couvent qui date de 1900 est le plus vieux de tous les couvents qui ont servi aux oeuvres des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, a expliqué Marcelle Lemaire, présidente du comité du «Vieux Couvent».

On propose de faire du vieux couvent un musée religieux, un milieu éducatif, un centre de culture, une maison de repos. En un mot, l'édifice deviendrait un centre communautaire pour le village de Saint-Pierre-Jolys.



L'ancien couvent des soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie. Le futur centre communautaire de Saint-Pierre-Jolys.

Le comité du Musée propose aussi de déménager la maison Goulet sur le site de cinq acres du couvent. Cette maison centenaire, construite de rondins de chênes, serait aménagée en musée.

La maison Goulet avait été construite par le fretteur Moïse Goulet, qui s'était installé dans la région vers 1881. La maison était située le long de la Crow Wing Trail, l'une des routes principales reliant la colonie de la Rivière-Rouge à Saint-Paul au Minnesota.



Des membres du comité du Vieux Couvent. Armand Desharnais (président du comité du Musée, accompagné de sa femme Claire), Annette Hébert, Lucille Carrière, Thérèse Carrière et Gérald Fontaine (la présidente du comité du Vieux Couvent, Marcelle Lemaire, est absente de la photo).

La Fouche, le monastère, X-Kalay: prolongations

Le projet de la promenade Taché avait été complété à temps. Comme ceux du parc Steven-Juba sur la rive ouest de la rivière Rouge et du parc du Patrimoine à Saint-Norbert.

Par contre, trois des 18 projets prévus dans l'accord au sujet de la Récréation et de la Conservation du couloir de la rivière Rouge (ARC) n'ont pu être complétés. Pour cette raison, le fédéral et la province ont décidé de prolonger le programme pour trois ans.

Le programme ARC, le premier du genre au Canada, avait été signé en 1978. Un total de 12 907 000$ avait été affectés par les deux gouvernements pour mettre en valeur les ressources récréatives, naturelles et historiques du couloir de la rivière Rouge de Saint-Norbert au marais Netley *(lac Winnipeg)*.

Bien que l'entente ARC soit prolongée de trois ans, les gouvernements ne verseront pas de nouveaux crédits. La prolongation de l'entente jusqu'en mars 1988 permettra d'achever trois grands projets: celui de l'aménagement d'un parc historique national à la Fourche *(confluent de la Rouge et de l'Assiniboine)*, le monastère des Trappistes et le projet X-Kalay à Saint-Norbert.

Lourdes cherche de l'eau sans arsenic

6 000$ seront dépensés par le village de Notre-Dame-de-Lourdes et 6 000$ par le Manitoba Water Services Board pour trouver une autre source d'eau potable pour le village.

L'eau potable à Notre-Dame-de-Lourdes contient de l'arsenic. Pour rectifier ce problème, le Manitoba Water Services Board entreprend une étude pour identifier la façon la plus efficace pour règler ce problème.

Déjà une autre source d'eau qui n'est pas contaminée par l'arsenic a été découverte. La prochaine étape de l'étude, qui sera complétée d'ici l'hiver, déterminera si cette nouvelle source d'eau peut fournir assez d'eau pour le village. Et si oui, combien de puits seraient nécessaires pour extraire l'eau.

Bien que le service d'eau à domicile soit une responsabilité municipale, le gouvernement provincial subventionne, à travers l'agence provinciale, le Manitoba Water Services Board, 50 pour cent des coûts de ce service.

Des sous pour Ste-Agathe, St-Claude et St-Laurent

Il n'y a pas seulement le ministère des Affaires municipales qui donne des subventions aux municipalités. Des fois, le ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs aime aussi jouer au Père Noël.

À travers le programme de subventions «Capital Grants 84-86», les municipalités peuvent recevoir des fonds provenant des loteries pour défrayer jusqu'à 50 pour cent des coûts d'amélioration des services de loisirs.

Les derniers à recevoir un coup de pouce du ministère de Eugene Kostyra sont:

• **La municipalité de Ritchot:** 4 000$ pour l'installation d'estrades dans l'aréna de Sainte-Agathe.

• **Le village de Saint-Claude:** 2 000$ pour l'aménagement de deux nouveaux terrains de balle et la construction de tables de pique-niques pour le terrain de l'exposition agricole.

• **La municipalité de Saint-Laurent:** 4 000$ pour l'aménagement d'un parc et d'un terrain de jeux au village.

POINT
de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset et Associés

AVOCATS ET NOTAIRES

Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.

HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE – ALGEE

Avocats — notaires

A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A., Cert. Ed. LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433

«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle







233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Locker
Dr M.N. Locker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

COMPTABLES

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060

CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

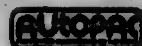
service en français
Nous nous spécialisons
en transmissions automatiques
domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3

Téléphone: (204) 255-2769

Bertrand Auto Body
408, rue Bertrand
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5846

Nous réparons tous les modèles de voiture
Nous mettons, avec plaisir, une voiture à votre disposition pendant toutes les réparations



MÉTIERS

Les plafonds sales vous ennuient?
Nous nettoyons les planfons texturisées (stipple)

Chemi-clean acoustic

téléphonez maintenant

888-8745

Faites rayonner vos plafonds

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**

ROSSIGNON

"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

Le Leather Loft
Téléphone: 233-0491

OBJETS EN CUIR FAITS AVEC SOIN

- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide haute qualité

164, rue Marion Saint-Boniface

Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00



Park Florist

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

Transcona

L'abbé Rodrigue Bouchard curé de l'Assomption

Un café-rencontre après les messes de 19 et 20 octobre, a donné l'occasion au paroissiens de l'Assomption de faire connaissance avec leur nouveau curé, l'abbé Rodrigue Bouchard arrivé le 15 octobre.



L'abbé Bouchard lors du café-rencontre le 20 octobre.

L'abbé Bouchard est né le 7 juin 1933 à Mont-Joli, P.Q. Il fit ses études en théologie au Grand Séminaire de Saint-Boniface et fut ordonné prêtre dans sa ville natale par Mgr Maurice Baudoux le 6 juillet 1958. Il fut successivement vicaire à Holy Cross, La Broquerie, Lorette, Lourdes et curé de Ste-Famille et de Saint-Claude depuis 1972.

Hélène BLAIS

Lorette

Double réussite au souper paroissial

Le souper paroissial a été un des meilleurs, enregistrant une double réussite.

1337 couverts furent encaissé durant la journée et un profit net de 6 001,24$.

Il y a eu des convives de plus d'une douzaine de paroisses environnantes.

Les trois gagnants du tirage sont: Lucy Lebel (Lorette), Louis Mondor (Lorette) et Elizabeth Szendry (Winnipeg).

Par ailleurs Laurette Durand, présidente diocèsaine de la Ligue féminine catholique, est à Ottawa pour des sessions d'informations. Laurette représente le Manitoba à la Fédération des femmes canadiennes françaises, à laquelle la LFC est affiliée.

Lilliane LANSARD



Des convives au souper.

Saint-Lazare

100$ pour la Croix-Rouge

L'équipe de soccer des garçons a connu une autre saison régulière où ils n'ont pas goûté à la défaite.

En demi-finale, ils ont défait Hamiota 2-1 pour accéder à la finale qui avait lieu à Hamiota, contre Strathclair, par un temps des plus froid.

Après une heure de jeu sur un terrain enneigé que le vent balayait de rafales très froides, le compte était toujours 0-0. Ils durent alors passer aux «lancers francs» pour décider le champion de la ligue. Strathclair compta sur quatre de ses cinq lancers, et Saint-Lazare seulement trois.

Nous notons aussi la tenue de deux joueurs en particulier: le meilleur gardien du circuit; David Simard; et le meilleur compteur; Scott Chartier.

Pour ramasser de l'argent pour la Croix-Rouge, les élèves de la première à la sixième année de l'école Saint-Lazare allèrent ramasser des bouteilles. La somme de 100$ fut obtenue.

Par ailleurs, les Chevaliers de Colomb tenèrent leur danse d'Hallowe'en le 25 octobre. Trois prix en argent furent donnés: Le trio de Gisèle Fouillard, Léontine Lemoine et Jackie Prescott remportèrent le premier prix; Eugène Simard le 2e prix: Marianne Hayden et Elaine Huberdeau le 3e prix.

Annette et Omer CHARTIER

Saint-Vital

Yvonne Shelton, présidente des Tournesols

«Les Tournesols», prématernelle française à Saint-Vital organisée en coopérative, a tenu le 9 octobre sa première réunion générale de l'année 85-86.

«Les Tournesols» accueille cette année 30 enfants de 3 et 4 ans, répartis en 3 groupes.

«Les Tournesols» est une coopérative, et son bon fonctionnement dépend entièrement de la participation des parents qui y inscrivent leurs enfants.

Les membres du nouveau comité dont la présidence sera assurée par Yvonne Shelton sont: regroupe Anita Malbranck, Louise Plamondon, Pierrette Saulnier, Lynne Rochon et Hélène Poirier. Les animatrices sont: Henriette Cenerini et Carole Lachance.

St-Boniface

Les gagnants colombiens

Le public s'intéresse beaucoup aux activités qui se déroulent au nouveau Foyer Accueil colombien.

Les amusants sont toujours croissants. Nous sommes fiers de nos comités.

Voici les résultats du tirage du 6 octobre à l'Accueil colombien. Les gagnants furent: Blanche Bélisle, Gérard Lagacé, Antoinnette Fréchette, Madeleine Balcaen et Colleen Scott.

Rose THERRIEN

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES sur le projet énuméré ci-dessous, et adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11h30, heure normale des Rocheuses, à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux ministriels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 800040 — AGRICULTURE CANADA
North Portal (Saskatchewan)
Installations d'inspection
et de mise en quarantaine des animaux

Date limite: **le 22 novembre 1985**
Dépôt: **100$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, édifice Harry Hays, 220, 4e Avenue sud-est, Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, venue Victoria, Régina (Saskatchewan); 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton et Calgary (Alberta); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba).

Bureau dépositaire des soumissions: Les sous-traitants pour travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions situé au bureau de l'Association des constructeurs, 1935, rue Elphinstone, Régina (Saskatchewan), au plus tard à 14h00 (hnc), mardi le 19 novembre 1985, conformément aux dispositions du document intitulé "les Règles normatives concernant les pratiquers des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral), on date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites indiquéees. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financier et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3C 1B2, téléphone (204) 949-2372. On peut se procurer les documents de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessous.

LOCATION

Projet no. 18-85
Location de locaux à bureaux
Emploi et Immigration Canada
Selkirk (Manitoba)

Des locaux d'une superficie d'environ 850,0 m2 et quinze (15) places de stationnement de préférence munies de prises électriques sont requis, dans la ville de Selkirk (Manitoba). Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilité aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. On accordera la préférence aux bâtiments dont l'extérieur permet un affichage primaire.

Seules seront retenues les offres de bâtiments situés à l'intérieur des limites suivants:

— entre la rivière Rouge à l'est, la rue Vaughan au sud, la rue Jemine à l'ouest et l'avenue Robinson au nord.

Les bâtiments proposés doivent être disponibles au plus tard le 1er mars 1986, pour une période de cinq (5) ans, avec deux options de renouvellement d'un an.

Le propriétaire prendre à sa charge les taxes et les frais des services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1987) et les frais de fonctionnement de l'année de base fixée.

Date limite: le jeudi 14 novembre 1985, à 15h, heure du centre.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

M. Dwight Rutherford
agent de location
immobilière par intérim
Services de logements
949-4911

ou

M. Tony Ives
agent de location
immobilière
Services de logements
949-4911

DIRECTIVES

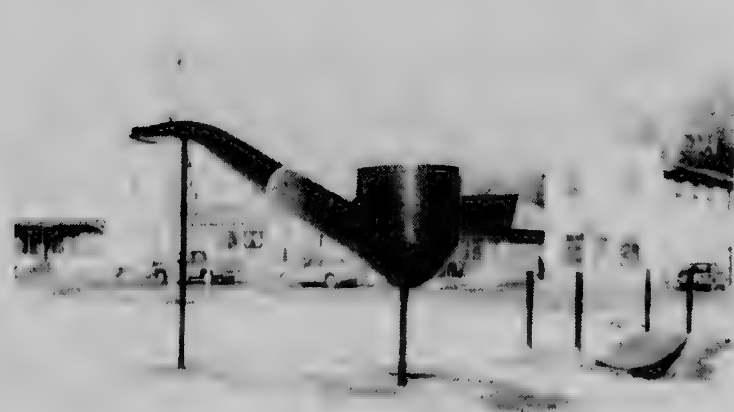
Les offres doivent être présentées sur les formules fournies par le Ministère et remplies conformément aux conditions stipulées dans les documents de soumission. On peut se procurer les documents de soumission à:
Travaux publics Canada
269, rue Main, pièce 201
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1B2

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

Saint-Claude

Il n'y a pas de fumée sans pipe



La plus grosse pipe au monde, emblème du village de Saint-Claude, et le plus petit pont suspendu imaginable.

Le village de Saint-Claude s'est donnée un cachet spécial dernièrement en érigeant au centre du village la plus grosse pipe au monde.

Face aux maisons de commerce de la rue principale, cette pipe peut projeter une épaisse fumée lorsqu'elle est activée par un souffleur à main. C'est le cas de le dire, elle peut "poffer". Mais il ne sera pas dit que c'est la fumée de la gloire. Bien au contraire, c'est un emblème culturel qui met en valeur le patrimoine des pionniers de Saint-Claude.

L'idée d'élever ce monument unique en son genre a été conçue par la Chambre de Commerce suite à une fête organisée par la Société Historique de Saint-Claude.

En effet, les descendants jurassiens de la région avaient été désignés, il y a deux ans, pour présenter leur richesse culturelle. Une immense pipe figurait sur leur char allégorique. Ceci pour rappeler aux gens que la ville de Saint-Claude au Jura (France) est reconnue pour la fabrication de pipes.

Saint-Claude est une communauté dotée de multiples cultures. La population compte huit ethnies en plus des 15 provinces de France qui sont présentés dans la région. Donc, ce monument est un éveil à la culture et au patrimoine des pionniers de la région.

Les artisans de cette pipe sont un groupe d'hommes de Saint-Claude, fiers de donner au village un emblème avec une signification historique.

Tout ne s'arrêtait pas là. Il fallait faire un lien entre l'emblème et le village. Le plus petit "pont suspendu" imaginable a été construit afin d'avoir accès à la plus grosse pipe au monde.

Ce minuscule pont permet d'enjamber non pas un gouffre géant, mais un fossé où s'écoulent les marais de Saint-Claude. Ce fossé demeurait cependant un obstacle suffisant pour barrer le chemin et créer une fissure entre le village "grouillant" et l'emblème de la pipe.

C'est dans l'esprit de construire non pas des murs mais plutôt des ponts, que les citoyens de la place se sont dévoués à ce projet. Ils n'ont pas eu peur de faire un gros saut pour arriver à la réalisation, sachant bien qu'on ne traverse pas un abîme en faisant deux sauts. C'est fait. Tout le monde peut "poffer" à son content.

Il y a la plus grosse pipe au monde, le plus petit pont suspendu que l'on ait jamais vu. Le tout s'unit dans le "Central Park" de Saint-Claude.

Rose PHILIPPE

Saint-Léon

La paroisse

Dans la chronique de la semaine dernière il fut mention des profits du souper paroissial allant à la *province*. Il fallait dire la **paroisse**.

Le point sur Développement et Paix

Suite à la rencontre provinciale annuelle de Développement et Paix, voici comment se répartissent les responsabilités.

Les représentants au niveau national sont: Mme Chris Graham, comité exécutif; l'abbé Louis Laurencelle, comité d'étude et critique des programmes d'éducation; le père François Laflamme, p.b., comité d'études et choix des projets Asie-Afrique; Mlle Gisèle Grégoire, comité de l'éducation.

Au niveau provincial, la nouvelle animatrice régionale est Charlene Lepka, originaire de Régina. Elle est bachelière en administration. Elle a complété une année académique en immersion à l'École de Langue et de Culture québécoise à l'Université du Québec à Chicoutimi 1984-85. Elle est disponible au bureau de Développement et Paix au 27-210, rue Masson, Saint-Boniface (233-8891).

L'exécutif diocésain se compose de: Rita L. Valcourt (présidente); M. Guy Mulaire, (vice-président); M. Jean-Guy Talbot, (trésorier); M. René Vielfaure, (secrétaire); Sr Marguerite Lemoine, s.n.j.m. (responsable des communautés religieuse).

Les thémes de la campagne d'automne à travers le Canada: «Bâtir le Réseau» et «l'Agro-Alimentation» ont été développés respectivement par Mme Aurore Goulet de Saint-Malo et Fernand Paquin de Saint-Boniface. Les matériaux nécessaires à cette campagne sont offerts au bureau, dont l'audio-visuel intitulé «Qui nourrit qui?»

Rita L. VALCOURT

Nécrologie

Sr Madeleine Brunet
Fille de la Croix
(Sr Esther)

Madeleine Brunet, née à Saint-Boniface (Norwood) le 3 décembre 1911, est décédée au Centre Respiratoire de Winnipeg, le 15 octobre 1985, à l'âge de 73 ans, après avoir vaillammant lutté contre le cancer.

Madeleine fit ses études primaires et intermédiaires à l'Académie Saint-Joseph et poursuivit les Cours secondaires au pensionnat de Saint-Adolphe. C'est là que pour répondre à l'appel du Seigneur elle entrait au juvénat. En août 1929 elle se joignait aux autres filles quittant le Canada pour deux années de formation religieuse à la Maison Mère des filles de la Croix, en France.

Dans cette nouvelle ambiance, plutôt austère, sa Foi puisée dans une famille profondément chrétienne ne fit que s'affermir puis sa douceur et sa docilité naturelles s'épanouir. Saint Luc aurait dit «que du trésor de son coeur qui était bon, elle avait tiré le bien»; de fait ses dons naturels s'amplifièrent.

Revenue au Canada en 1931, après l'émission de ses premiers voeux, elle résida un an à Saint-Adolphe. Elle fut alors envoyée auprès des pensionnaires de Laflèche, Bellegarde et Saint-Adolphe, qu'elle entoura d'une sollicitude presque maternelle, acceptant même avec joie d'être la proie de leurs taquineries.

De 1945 à 1946, Sr Esther dût prendre une année de repos. Remise, elle pourra durant 5 ans se dédier comme économe à la Maison Saint-André (rue McDermot) étant auprès des pensionnaires, normaliennes ou ouvrières, d'un dévouement et d'une amabilité inqualifiables. «Elle était en quelque sorte notre ange-gardien» nous dit l'une d'elles.

Responsable au Postulat, Sr Esther tout en formant les autres était oublieuse d'elle-même. Approfondissant le charisme de la Congrégation, il lui était facile de parler à «ses jeunes» de nos Saints Fondateurs et de leur inculquer les dévotions et les usages propres à l'Institut, car elle leur était un modèle par son esprit religieux, par son affabilité et sa piété communicatives. Celles qui ont fait leur entrée dans le vie religieuse lorsqu'elle était conseillère au Postulat sont unanimes à la reconnaître comme «une grande soeur qui les accueillait d'un coeur fraternel, les encourageant de son sourire lumineux et parlant, qui savait les excuser parce qu'elle les aimait.»

À Saint-Malo, Saint-Adolphe, Sherbrooke et Saint-Claude comme Supérieure Sr Madeleine a laissé le souvenir d'une âme de paix, solidement ancrée en Dieu, d'une exquise délicatesse et affabilité.

La Maison Sainte Croix actuelle, rue Moore, l'accueillait en 1971. C'est donc ici, chez nous, en cette dernière étape de sa vie, que Sr Madeleine montrera son attachement à la communauté, à la congrégation et à l'Église. Dans la communauté elle se fera toutes à toute se portant surtout vers les malades et les aînées. Ses contacts avec l'extérieur (porterie, téléphone, visites) seront le reflet de sa relation au Sacré Coeur, son Centre, son modèle, son Tout.

D'apparence plutôt frêle, Sr Madeleine était pourtant énergique et forte, de cette force entraînante puisée dans sa Foi en Celui qui était son «Rocher», le «Chateaufort» où elle aimait se regugier. Aussi lorsque la maladie s'acharna sur elle, Sr Madeleine, tout en acceptant la volonté du Seigneur et unissant sa souffrance aux Siennes, a lutté fortement; elle espérait que sa Maman, décédée en septembre dernier, aurait obtenu sa guérison de Celui à qui rien n'est impossible... Mais Dieu «qui rend à chacun selon ce qu'il a fait» voulant «la justifier» lui offrait une dernière occasion de servir l'Église. Elle mourait au Centre Hospitalier — loin de la Communauté — et répondait au nouvel appel du Seigneur par un ultime et paisible sourire.

Chère Soeur Madeleine, malgré les larmes versées par les tiens, malgré le vide que tu laisses dans notre famille religieuse et dans le coeur de Sr Claire, nous avons la certitude que, de là-haut tu seras encore notre Guide tout en continuant à chanter les louanges du Seigneur comme tu aimais le faire ici-bas.

Remerciements

Les filles de la Croix, unies à la famille Brunet, remercient les médecins et tout le personnel hospitalier des «Centres Respiratoire» pour les bons soins prodigués à leur chère Soeur Madeleine.

Un merci aussi à toutes les personnes — membres de diverses communautés religieuses, parents, amis, anciennes élèves, qui ont témoigné leur sympathie, soit par envois de cartes ou offrandes de messes, soit en assistant à la veillée de prières ou en se rendant aux funérailles à la Chapelle du Couvent — 66 Moore.

Un merci très spécial à l'abbé Peeters, aux membres du Clergé venus co-célébrer, à notre chère Sr Eliane, organiste.

Puisse Sr Madeleine être pour vous «Messagère de Paix.»

Alice Lévêque

À l'hôpital Saint-Boniface, le 17 octobre 1985 est décédée à l'âge de 60 ans, Alice Lévêque. Née à Letellier au Manitoba, elle a demeuré la grande partie de sa vie à Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil 3 fils et leurs épouses; Robert et Diane, leur fille Vanessa; Gerald et Sherry; Camille et Debbie; son époux Maurice; 2 soeurs, Florence Rochon; Laurette et Maurice Rémillard; belle-soeur Aurore Péloquin et de nombreux oncles, tantes, neveux et nièces.

Elle fut précédée par ses parents Rodolphe et Solange et son frère Philippe.

La famille Lévêque désire remercier tous ceux qui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messes et leurs messages de condoléances.

Un merci spécial aux abbés Carrière, Baudry, Purcell et Bruyère, au lecteur Jean Mahé, les servants Georges et Marguerite Ste-Marie, à Emile Pelland, Bernard Lévêque, Claude Lévêque et Percy Cassel, qui ont fait la quête, au soliste Joanne Mercier et à Denis Marcoux du Salon morturaire Desjardins.

In Memoriam



En souvenir de Yolande Laurencelle (née Malo) décédée le 30 octobre 1984.

Le 30 octobre au matin, tu préparais une fête pour tes petits "Castors" mais vers 16h00 Dieu te recevait dans son paradis. Nous t'aimons toujours et t'oublions jamais dans nos prières.

Maman, Claude, Claudette
Janine, Denise, Yves



65e anniversaire

Le 19 octobre dernier, une fête organisée par les enfants de M. et Mme Emile Couture de Saint-Boniface avait lieu à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage. De nombreux parents et amis participèrent à un souper et une soirée sociale en leur honneur au International Inn.

Le maître de cérémonie fut leur petit-fils, Richard Lavery. L'abbé Léo Couture dit le bénédicité et leurs petites-filles, Patti (Lavery) Rocha et Jocelyne Couture ont chacune proposé un toast aux grand-parents. Petite-fille, Michelle (Couture) Jichuk a introduit et souhaité la bienvenue aux parents qui sont venus de loin, comme suit: M. et Mme Jean Falardeau et leur fille Claire, de Québec; M. Paul Lavery, M. et Mme Joe Rocha, M. et Mme Brian Lavery et Mlle Michelle Turenne de Toronto; M. et Mme Richard Lavery et Jeffrey et Brianne de St. Catherines en Ontario; Mlle Monique Couture de Edmonton; M. et Mme Armand Couture de Sarnia en Ontario; M. et Mme Eddy Gallant de Montréal; M. Gérald Toussaint de Seattle; M. et Mme René Couture de Chicago: Mme Monica Jackson et Mlle Helen McKinnon de Peterborough en Ontario; Mme Lorna Cook de Tilsbury en Ontario; M. et Mme Higginson de Brockville en Ontario; M. Gérald Dégagné, M. et Mme Chuck Degagné, M. et Mme Lionel Fillion et M. et Mme Bill McKinnon et leurs enfants de Kenora en Ontario; et M. et Mme Richard Marcotte de Calgary qui représentaient la compagnie Toyota.

Petite-fille, Paulette (Couture) Toye lut les messages de félicitations des dignitaires locaux et fédéraux, ainsi qu'un télégramme de sa majesté la reine Elizabeth II et la bénédiction de sa sainteté le Pape Jean-Paul II.

Roland Couture, cousin d'Emile, était porte-parole des parents et amis présents. Au nom d'Emile, Roland remercia aussi les invités d'être venus partager leur joie à cette occasion spéciale.

M. Emile Couture épousa Laura De Gagné, de Keewatin en Ontario en 1920 et par suite ils habitèrent à Saint-Boniface. La famille Couture comptait quatre enfants, Thérèse Falardeau, Dénis, Lucille Lavery (maintenant décédée) et Claude, ainsi que 15 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

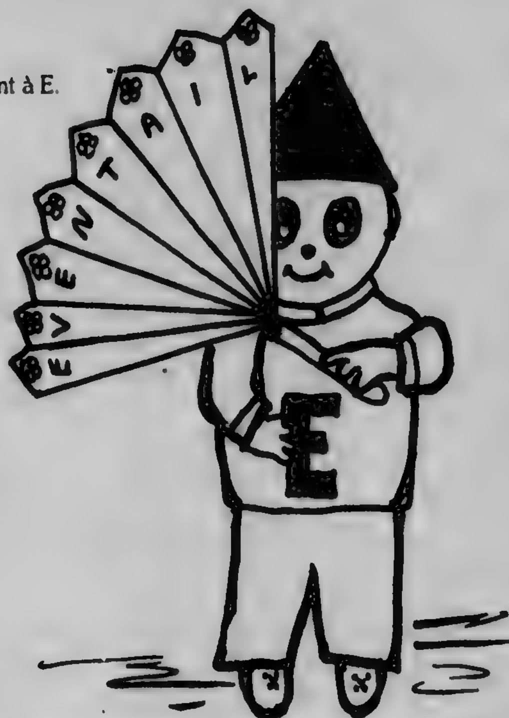
M. Emile Couture, en affaires depuis 65 ans, dirige encore et prend part active à sa compagnie Couture Motors Limited de Saint-Boniface.

La page de Bicolo

Eh! Bonjour les amis!

Aujourd'hui je m'amuse avec la lettre E.
Regarde tout ce que j'ai trouvé se rapportant à E.
Amuse-toi avec moi!

Bicolo



La lettre "E" est en vedette

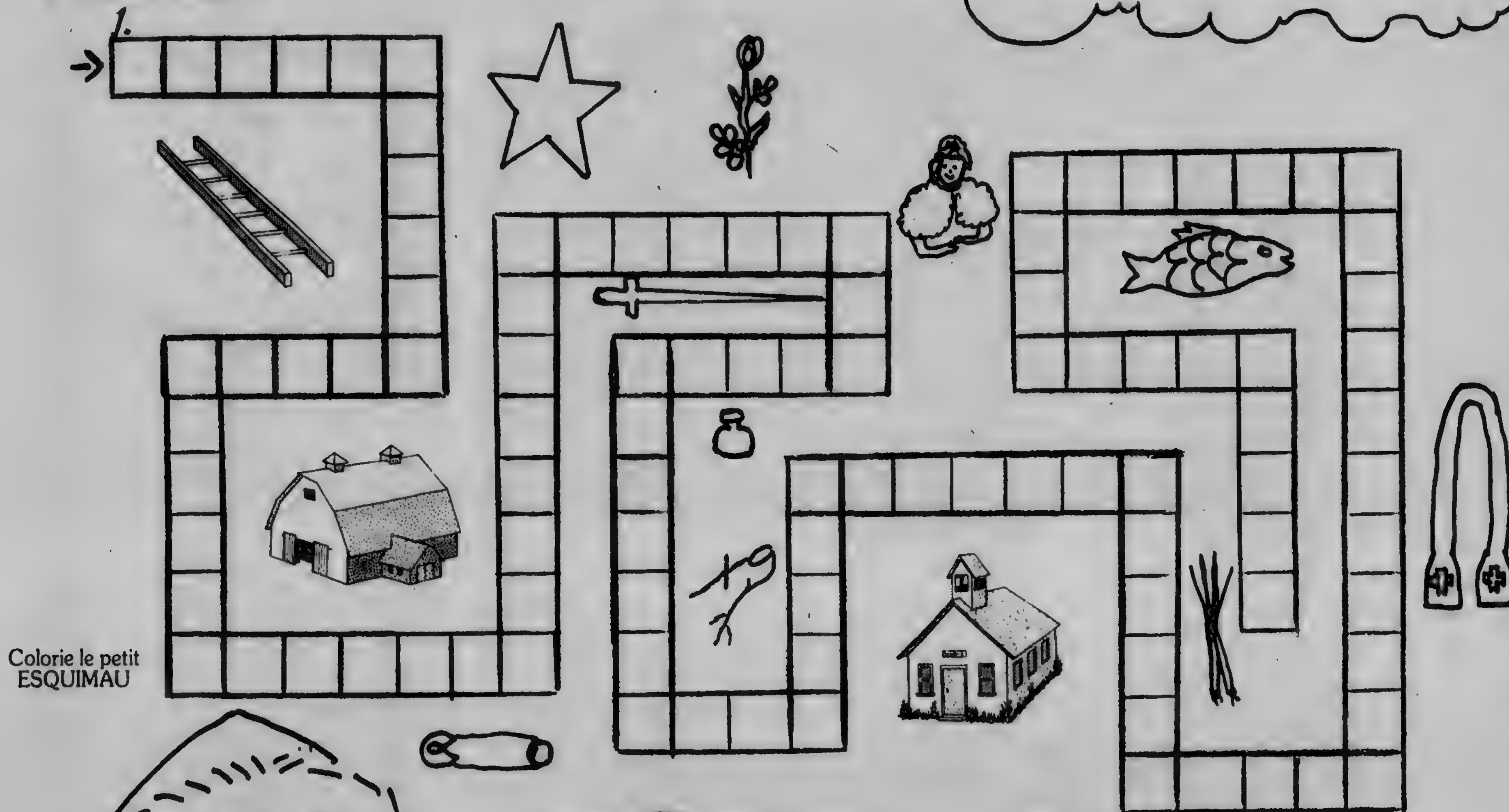
Tous les mots de ce casse-tête commencent et finissent par la lettre E.

Commence avec la flèche et suit le courant en lisant chaque définition.

À remarquer: les mots ne sont pas tous illustrés. Vas- y!

1. Astre brillant.
2. Logement pour les bestiaux.
3. Substance aromatique employée en cuisine.
4. Temple catholique.
5. Chacune des lamelles qui couvrent le corps des poissons.
6. Sorte d'ail.
7. Brin de bois rentré dans la peau.
8. Une saison chaude.
9. Établissement d'enseignement.
10. Bande d'étoffe portée sur les épaules.
11. Arme faite d'une longue lame d'acier pointue.
12. Liquide coloré pour écrire.
13. Appareil formé de deux montants réunis par des traverses.
14. Enveloppe extérieure d'un tronc d'arbre.
15. Piquant qui garnit le rosier.
16. Légère déchirure de la peau.
17. Petite pointe de métal pour attacher les étoffes (des couches)
18. Exister.
19. Plancher d'un édifice.
20. Ornement sacerdotal que le prêtre se passe autour du cou.

Voici une charade qui commence par la lettre E.
Mon premier, est un homme marié.
Mon deuxième, souffle très fort souvent vient du nord.
Mon troisième, est la hauteur du corps.
Mon tout est laid et fait peur aux corneilles.



Colorie le petit
ESQUIMAU



Membre gagnant 6509
Eric Lesage
514, rue Langevin
St-Boniface (Manitoba)

MOT MYSTÈRE: Encore tous des mots qui commencent par E. Trouve-les dans la grille.

Eau
Ebranlement
Ecclésiastique
Echafaudage
Echantillon
Echo
Eclaboussure
Eclat
Ecran
Ecu
Ecureuil
Education
Egal
Electricien
Elémentaire
Embellissement
Enfant
Epi
Espace
Ecrou
Elan
Etat
Eté
Etui
Exiler
Exclamation
Excavateur

E	U	Q	I	T	S	A	I	S	E	L	C	C	E
E	C	H	A	N	T	I	L	L	O	N	E	E	B
N	E	L	E	S	P	A	C	E	L	A	G	E	R
E	X	C	A	V	A	T	E	U	R	E	A	E	A
R	C	E	T	B	E	C	H	O	N	C	D	L	N
I	L	L	N	E	O	E	T	E	A	L	U	E	L
A	A	A	O	X	C	U	H	O	R	A	A	C	E
T	M	N	I	I	E	U	S	U	C	T	F	T	M
N	A	U	T	L	T	U	R	S	E	S	A	R	E
E	T	O	A	E	U	C	I	E	U	A	H	I	N
M	I	R	C	R	I	E	A	U	U	R	C	C	T
E	O	C	U	E	T	A	T	E	P	I	E	I	S
L	N	E	D	M	T	N	A	F	N	E	L	E	E
E	M	B	E	L	L	I	S	S	E	M	E	N	T

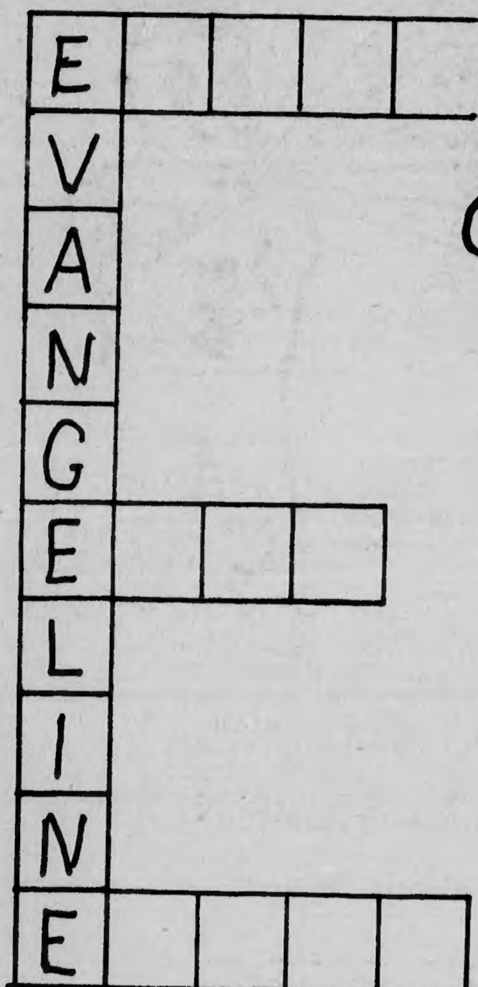
MOT MYSTÈRE: Émotion extraordinaire

Pour rire...

EUDORE: Regarde, Maman! J'ai gagné deux médailles à l'école.
SA MÈRE: Bravo! Qu'est-ce que tu as fait pour les mériter.
EUDORE: La première, c'est parce que j'avais une bonne mémoire.
SA MÈRE: Et la deuxième?
EUDORE: La deuxième? E..E..E..E..E... Je ne m'en souviens plus!

PRÉNOMS

Trouve trois prénoms commençant par E et ajoute-les au prénom de ÉVANGELINE.



RÉPONSES: Casse-tête

1. ÉTOILE
2. ÉTABLE
3. ÉPICE
4. ÉGLISE
5. ÉCAILLE
6. ÉCHALOTE
7. ÉCHARDE
8. ÉTÉ
9. ÉCOLE
10. ÉCHARPE
11. ÉPÉE
12. ENCRE
13. ÉCHELLE
14. ÉCORCE
15. ÉPINE
16. ÉGRATIGNURE
17. ÉPINGLE
18. ÊTRE
19. ÉTAGE
20. ÉTOILE

RÉPONSES: Mot Mystère

Enthousiasme

RÉPONSES: PRÉNOMS

Edith
Eric ou Elie
Emile

RÉPONSES: CHARADE

Epouvantail





des Masques

J'ai reçu des centaines de très beaux masques. Si tu en as la chance, viens les voir, exposés au Centre culturel franco-manitobain, boul. Provencher, Saint-Boniface!

Voici les chanceux!!!

Jeffrey Fleury, 4 ans, Headingly (Manitoba)
Robert Lussier, 5 ans, 411, rue de la Morénie, Saint-Boniface (Manitoba)
Natalie Paillé, 5 ans, Ile-des-Chênes (Manitoba)

Joyceline Gagnon, 6 ans, Ile-des-Chénes (Manitoba)
Nicole Lemoine, 6 ans, Sainte-Agathe (Manitoba)
Diane Courcelles, 7 ans, Sainte-Agathe (Manitoba)
Francine Labossière, 7 ans, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Marko Krpan, 7 ans, Saint-Laurent (Manitoba)

Chantal Vermette, 8 ans, 46 promenade Sark, Winnipeg (Manitoba)
Normand Gauthier, 8 ans, Richer (Manitoba)
David Plamondon, 8 ans, Ile-des-Chênes (Manitoba)
Joanne Porteous, 8 ans, Lorette (Manitoba)

Germain Bruce, 9 ans, Saint-Laurent (Manitoba)
Joanne Labossière, 9 ans, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Shelly Ducharme, 9 ans, Saint-Laurent (Manitoba)
Magali Nayet, 10 ans, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Ginette Rosset, 10 ans, Saint-Claude (Manitoba)

Michel Verrier, 11 ans, La Broquerie (Manitoba)
Monique Bedient, 12 ans, Sainte-Anne (Manitoba)
Claire Courcelles, 12 ans, Sainte-Agathe (Manitoba)
Lucille Verrier, 12 ans, La Broquerie (Manitoba)
Vivianne Sarrasin, 13 ans, Saint-Joseph (Manitoba)

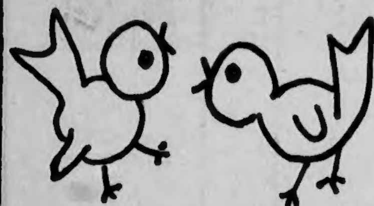
UN SPÉCIAL POUR LES "PETITS"

pas juste pour maman et papa qui s'abonnent!

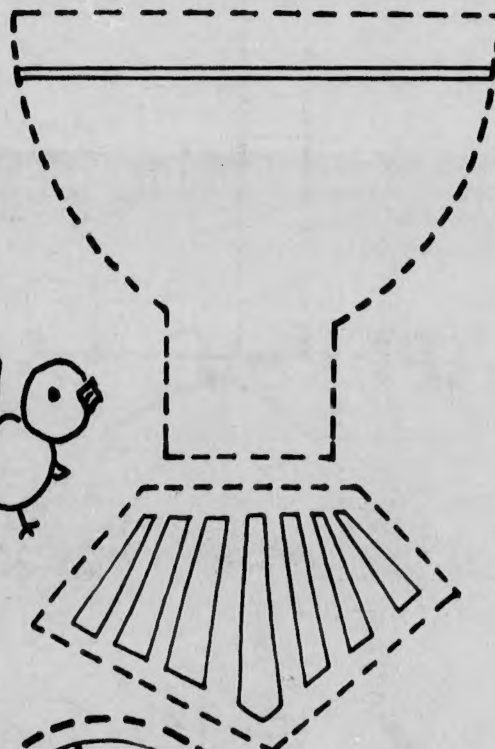
Pour mes tout petits amis...

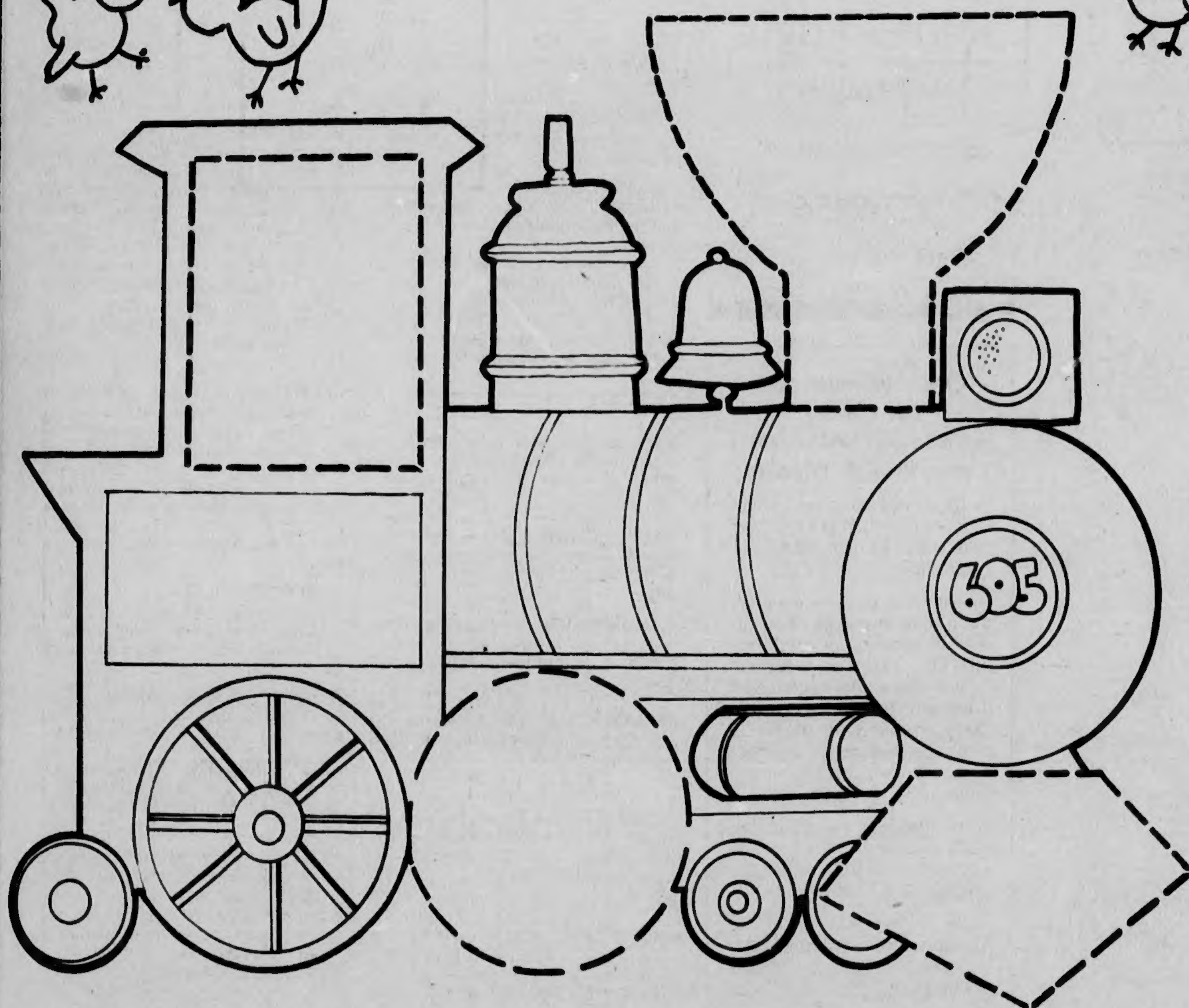
Voici une locomotive. Elle tire un grand train. Découpe les morceaux pointillés et colle-les aux bons endroits. Colorie ta belle locomotive et salut bien le conducteur!

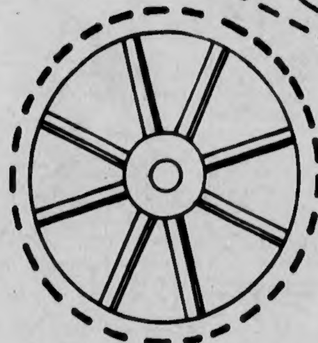
Tchiqui-tchiqui-tché...
Tout le long du chemin
Je vois s'avancer le train
Toujours il fredonne
Son joyeux refrain
Tchiqui-tchiqui-tché...















La Toussaint: Il y a des saints laïcs

Ce n'est plus beaucoup populaire dans la famille de parler des saints. Nous sommes nous-mêmes probablement plus attachés à des réalités qui nous font vivre, qu'à certaines vies de saints qui n'ont presque rien en commun avec le monde et les valeurs d'aujourd'hui.

Les jeunes vivent dans une insécurité et une angoisse grandissantes. En même temps naissent de grands mouvements sociaux: les écologistes, les féministes, les anti-nucléaires. les mouvements pour la paix... Ces mouvements sociaux ont-ils remplacés saint Jude, saint Christophe, saint Roch, saint Antoine de Padoue pour nous protéger contre la peste et les cause désespérées?

De quelle Église sommes-nous? Serions-nous parmi les (99 brebis frustrées et «saintes», si notre pasteur devait un jour aller célébrer l'Eucharistie ailleurs un dimanche et nous laisser seuls pour faire une célébration de la Parole avec un leader laïc?

Serions-nous de ces saints comme le frère aîné de l'enfant prodigue? Ceux qui ont cet orgueil de ceux qui sont «restés les fidèles», mais qui s'engagent peu dans l'Église des pauvres? La tentation est terrible d'enfermer le pasteur dans notre sainte bergerie, derrière notre porte...

Être saint devrait être attirant... Il faut faire appel à un tout nouveau style d'expression de la sainteté. Je ne suis pas propriétaire d'une vérité, mais servante d'une recherche... Pour atteindre les jeunes, aujourd'hui, il faut que je leur partage la vie en devenir... Il faut qu'en me voyant, la sainteté en moi leur plaise, que je sois une sainte joyeuse et de bonne humeur.

Faudrait-il que l'Église elle-même qu'on dit «**sainte,** catholique et apostolique» passe de l'institution et se transforme davantage en communication? De ministère en service? Des sacrements en vie? Des formules dogmatiques en foi? Et l'Église c'est moi... Comment donc me transformer en instrument de communication, axé davantage sur un service vivant et à base de foi?

Fraternité

Les jeunes et les moins jeunes vivent une très grand ignorance religieuse... Il s'ensuit une distance respectueuse entre eux et les choses «saintes» de la religion d'aujourd'hui. Leur préoccupation principale est celle du bonheur personnel... Pas trop différent de ce que j'ai appris au catéchisme: «Dieu m'a créé pour être heureux dans ce monde et dans l'éternité.» Faudrait-il que j'aide, dans mon milieu, l'Église pour qu'elle devienne plus «célébrante»?

Pourrais-je évangéliser l'attente de bonheur et de fête pendant cet Avant? Serait-ce là une nouvelle forme de sainteté?

Les jeunes que je croise croient à la paix, à la fraternité, à la simplicité, à la justice, à la vérité. Ce sont les mêmes valeurs que défendaient nos saints d'hier, saint François d'Assise, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, saint Alphonse de Liguori...

Les saints de «mon temps» ont souvent souffert d'incompréhension de la part de l'Église.



Marie BONIN

L'auteure est Supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba.

COMMENTAIRE

Marguerite d'Youville fut l'une de ceux-là déjà au 18e siècle. Mais les jeunes d'aujourd'hui conçoivent autrement leur appartenance à l'Église. Pour ceux, ce n'est pas saint nécessairement d'adhérer à une pratique rituelle. C'est plus saint de rechercher un sens à sa vie; c'est plus saint d'avoir des relations plus justes entre jeunes.

L'engagement dans la société est plus leur voie de sainteté que l'adhésion à l'institution. Je crois aussi à ce nouveau type de sainteté... Beaucoup de ces jeunes sont sympathiques à Jésus et à son message, mais plus ou moins «pratiquants».

Recherche

En ce jour de la Toussaint, je voudrais vivre dans une Église qui canonise quelques saints laïcs, des modèles de notre temps... Le nombre des laïcs qui poursuivent une recherche spirituelle profonde, qui ont fait une rencontre significative avec Jésus Christ s'accroît. Ce sont de saints laïcs.

J'éprouve beaucoup de joie lorsque je rencontre chez des collaborateurs laïcs les fruits de ceux qui écoutent la Parole et correspondent aux appels de l'Esprit. Ce sont des moments de grâce pour moi! J'en vois de la sainteté aujourd'hui!

J'aimerais trouver et aider à créer des lieux et des occasions de célébration où des jeunes utilisent leur vécu et leur expérience d'une façon signifiante et sanctifiante.

Je rêve que les jeunes puissent rencontrer plus de témoins de la Parole de Dieu parmi nous les adultes, les saints d'aujourd'hui...

Je crois que toute l'Église perçoit les mêmes difficultés...

Je crois que l'Église dans nos milieux urbains doit mettre de nouvelles priorités à l'ordre du jour.

Je dirais qu'une priorité des priorités serait: Comment accueillir les jeunes et les laisser s'exprimer avec leurs contradictions? Si nos Églises locales deviennent ces lieux, nous aurons nos jeunes saints, nos laïcs saints...

Il n'y aura pas à craindre, mais à espérer de l'Église.

La semaine prochaine
Rino Ouellet traite des divisions scolaires

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum*** *(8$ ou 12$ pour deux semaines).*

MIEL naturel à vendre: 1$ la livre (contenant inclus), prix négociable pour gros achats. Composez le 475-5469.
34-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
854-

JE GARDERAIS des enfants de 3 ans et plus chez moi à Saint-Boniface. Appelez Johanne au 233-8920.
65-

SI VOUS PENSEZ que la boisson vous cause des problèmes, appellez le 774-8718 (Lionel) ou 489-9546 (Marcel). Tout appel est confidentiel.
57-

GARDIENNE demandée pour deux enfants (1 an et 5 ans) à River Park South, préférablement chez moi. Contactez Sylvie au 256-9387.
59-

LES CÉLIBATAIRES se retrouvent au Dating Place. Si vous êtes une femme ou un homme distingué qui recherchez quelqu'un de spécial composez le 949-9139 ou venez au 305-504, rue Main.
63-

JE GARDERAIS des enfants chez moi à la semaine ou à la journée, à Saint-Vital. Références disponibles. Pour information composez le 253-1030.
10-

VENTE PRIVÉE: Très bon investissement de 6 appartements. Grosse maison solide de revenue avec plein sous-sol, 3e résidence de la rue Main. Excellente localité pour louer et endroit propre. Près de Holy Family Nursing — Très bons locataires. Grand lot 65.5 x 99. Les rénovations ont été finies et approuvées par le City Core Area. Revenu annuel de 20 028,00$. Dépenses approximatives de 5 717,27$. Prix 79 000$. Cash deal. Téléphone: 233-0999. Pas d'agent.
62-

RECHERCHE: À la recherche de femmes célibataires (ou mariées) avec beaucoup d'expérience pour accompagner jeunes hommes desespérés mais intelligents, charmants, riches, «actifs», catholiques, à un événement social de 1er novembre. Relations long terme possible (et espérée). Demandez Luc ou Norman au 235-0950 ou André au 233-8606.
66-

AIMERIEZ-VOUS avoir vos fins de semaines sans avoir besoin de faire votre ménage de maison? Téléphonez au 233-4239. Service d'entretien de maison.
67-

À VENDRE: Poêle Moffat et réfrigérateur Westinghouse 200$. Téléphone: 772-7538.
68-

JE GARDERAIS des enfants chez moi à Saint-Vital près de l'école Lavallée. Téléphonez au 257-5201 après 17h.
69-

VENTE d'articles divers de 2 familles les 2 et 3 novembre de 9h à 17h au sous-sol du 90 Willowmeade Cres., Meadowood à Saint-Vital. Couchettes, poussettes, traîneaux et beaucoup de jouets Fisher Price. Linge de fille (4-10 ans), manteaux pour dames, articles de maison et outils.
70-

À VENDRE: Poêle électrique Kenmore de 30 pouces de largeur, couleur «avocado», en très bon état. Composez le 256-2945.
71-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

C'est donc de valeur!

Faut faire face à la réalité

Pauvre Winnipeg. Ça fait 23 ans qu'on ne l'a pas considéré à sa juste valeur. Ça fait 23 ans qu'on dit que la capitale manitobaine vaut seulement 75 pour cent de ce qu'elle valait en 1957!

Pauvres contribuables de Winnipeg. Surtout les propriétaires de maisons dans la banlieu. Surtout lorsque ces propriétaires recevront leurs factures pour les taxes municipales en 1987.

La loi régissant la ville de Winnipeg oblige la ville à entreprendre une réévaluation générale de toutes les propriétés à chaque trois ans. La dernière fois que cela a été fait, c'était en 1962. Il y a 23 ans.

Le résultat de ce délit est assez facile à saisir. Deux exemples suffiront pour illustrer ce point.

• Une maison au centre-ville est évaluée à 10 430$. Le propriétaire paye 1 180$ de taxes foncières à la ville de 894$ de taxes scolaires.

• Une maison à Charleswood est évaluée au même niveau et le propriétaire paye le même montant de taxes.

Pourtant, la maison au centre-ville a une valeur marchands de **42 000$.** Celle en banlieue a une valeur marchande de **142 000$.**

L'écart dans l'évaluation des propriétés commerciales est encore plus frappant. Une propriété commerciale sur le côté nord de l'avenue Portage est évaluée de **18 à 32$ du pied carrés**. Le terrain des malls de Saint-Vital, Unicity et Kildonan place est évalué **à 25 cents du pied carré.**

Qu'est-il arrivé? La réévaluation foncière de 1962 a été faite à partir de la valeur des propriétés en 1957. Depuis 1957, la valeur des terrains a changé considérablement.

Mais ce changement des valeurs depuis 1957 n'est pas reflété dans l'évaluation foncière de la ville de Winnipeg. Puisqu'on se sert encore de ce que coûtait le terrain en banlieue il y a 28 ans. (voir: **Valeur terrain + valeur maison).** Et de ce que valait le terrain au centre-ville en ce temps-là. Lorsque le centre-ville était encore viable et vivable.





Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Certains commerçants de l'avenue Portage ont poussé la ville de Winnipeg en cour. Ils ont gagné une diminution de 40 pour cent de leur évaluation foncière.

La semaine dernière, un groupe de résidants a fait la même chose. La décision du juge était des plus sévères. «*I therefore declare the city assessor has been and continues to be in breach of his statuory duty.*» En d'autres mots, la ville de Winnipeg n'a pas fait sa job.

Mais ce n'est pas tout. La ville a un an seulement pour mettre à jour son rôle d'évaluation. Donc la majorité des contribuables auront des surprises en 1987.

Vous voyez, les propriétaires en banlieue devront payer une jolie note. Prenez à la maison à Charleswood qui vaut 100 000 de plus que celle au centre-ville. 200 pour cent d'impôts fonciers de plus, ça pourrait faire mal.

Mais il y a encore plus. Puisqu'en moyenne les valeurs des résidences ont augmenté de 20 pour cent depuis la dernière réévaluation en 1962, et que la valeur des propriétés commerciales a diminué de 14 pour cent, tous les propriétaires de maisons payeront une plus grande part des taxes foncières à Winnipeg.

28 ans de rattapages en un an. Tout cela parce que la ville de Winnipeg n'a pas pris ses responsabilités. Ça pourrait barder aux élections municipales de 1986!

Valeur terrain + valeur maison = évaluation foncière

Contrairement à ce qu'on aimerait vous faire croire, comprendre le système d'évaluation foncière au Manitoba, ce n'est pas du tout compliqué.

Les calculs que font les évaluateurs pour arriver à la valeur de votre propriété sont ardus, c'est vrai. Mais en prenant les données une à la fois, ça se comprend facilement.

Toutes les municipalités **rurales** et **urbaines** au Manitoba sont financées à partir de taxes foncières. Donc d'après la valeur pour votre propriété. Mais pas n'importe quelle valeur.

Avec l'évaluation foncière, c'est la comparaison avec la maison du voisin qui compte.

Donc si votre voisin a une maison semblable à la vôtre, il va être évalué au même taux que vous.

Pour arriver à ces valeurs comparables, un évaluateur doit additionner deux chiffres. Un chiffre pour la valeur de la maison. Un autre chiffre pour la valeur du terrain.

La valeur de la maison

Prenons le premier chiffre pour commencer.

Comment fait l'évaluateur pour calculer la valeur de votre maison? C'est très simple. Il calcule le coût de remplacement de votre maison. Ou, pour le dire d'une autre façon, il calcule ce que ça vous coûterait en matériaux et mains d'oeuvre pour construire le bungalow que vous avez.

Mais votre maison est plus vieille que celle du voisin vous dites? Donc elle vaut moins. L'évaluateur en est conscient. Il diminuera la valeur de votre maison en conséquence.

La valeur du terrain

Prenons maintenant l'autre chiffre pour calculer l'évaluation foncière de votre propriété. Le chiffre représentant la valeur de votre terrain.

Les raisons que l'évaluateur calcule séparémment la valeur du lot sont aussi bonnes que simples. Bien sûr il y a la raison évidente: un gros lot vaut plus qu'un petit lot.

Mais il y a plus. Disons que vous avez un bungalow de 1 500 pieds carrés construit en 1975 sur un lot mesurant 60 pieds par 200 pieds situé à 15 minutes de route de Winnipeg. Mais si vous prenez le même bungalow, construit la même année, sur la même grandeur de lot, mais à deux heures de route de Winnipeg, ce deuxième bungalow vaut moins cher. À cause évidemment de la valeur du terrain.

Et voilà l'évaluation foncière

Maintenant que vous avez compris la façon dont la valeur de votre propriété résidentielle a été calculée, il faut ajouter un autre fait. **L'évaluation foncière de votre propriété est beaucoup moins que sa valeur marchande.**

En fait, la valeur figurant sur le rôle d'évaluation est de 20 pour cent de la valeur marchande de votre propriété en 1975 *(sauf Winnipeg où 1957 reste la base).*

Pourquoi? Pour assurer que l'évaluation de votre maison est non seulement comparable à la maison de votre voisin, mais aussi avec toutes les résidences partout à travers le Manitoba, à l'exception de Winnipeg.

travers toute la province à chaque année. Du moins, c'est ça qu'on nous dit!

POINT à la LIGNE

- **Lourdes cherche de l'eau sans arsenic,** p. 15
- **Des sous pour Ste-Agathe, St-Claude St-Laurent,** p. 15
- **La Fourche, le monastère, X-Kalay: prolongations,** p. 15
- **Saint-Pierre-Jolys reprend le Vieux Couvent,** p. 15

Point à la ligne met à jour les dossiers traités dans POINT de CONTACTS.